



VERS DEMAIN

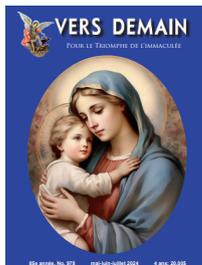
POUR LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE



85e année. No. 978

mai-juin-juillet 2024

4 ans: 20,00\$



Édition en français, 85e année.
No. 978 mai-juin-juillet 2024
Date de parution: avril 2024

1\$ le numéro
Périodique, paraît 5 fois par année
Publié par l'Institut Louis Even
pour la Justice Sociale

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....20,00\$
2 ans.....10,00\$
autres pays: surface, 4 ans.....60,00\$
2 ans.....30,00\$
avion 1 an.....20,00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale
Rougemont, QC, Canada – J0L 1M0
Tél: Rougemont (450) 469-2209
Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site internet: www.versdemain.org
e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Rédacteur: Alain Pilote; correcteurs: Marcel Richard,
M. et Mme J.-M. Gagnon, M. et Mme P.-E. Julien

Retournez toute correspondance ne pouvant être
livrée au Canada à: Journal Vers Demain, 1101
rue Principale, Rougemont, QC, Canada, J0L 1M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros
4 ans 40 euros
Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

France et Belgique: Ceux qui désirent s'abonner, se réabonner ou faire un don à la revue Vers Demain doivent libeller leur chèque au nom de Pèlerins de saint Michel et faire le virement en France au C.C.P. Nantes 4 848 09 A 032 et donner leurs coordonnées soit par courriel, par téléphone (au 03.88.94.32.34), ou par la poste: Pèlerins de saint Michel, 5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France. Important: pour tout virement. veuillez remettre l'IBAN : FR16 2004 1010 1104 8480 9A03 275/BIC: PSSTFRPPNTE:

Pour rejoindre Christian Burgaud,
notre Pèlerin de saint Michel en Europe:
cburgaud1959@gmail.com
47 rue des Sensives
44340 Bouguenais, France
Téléphone fixe: 02 40 32 06 13
Portable: 07 49 37 56 07

VERS DEMAIN

Un journal de catholiques pour le règne de Jésus et de Marie dans les âmes, les familles, les pays

Pour la réforme monétaire de la Démocratie économique en accord avec la doctrine sociale de l'Église par l'action vigilante des pères de famille et non par les partis politiques

Sommaire

- 3** Vers Demain: une œuvre d'éducation
Alain Pilote
- 4** Rendons témoignage à la vérité
Alain Pilote
- 6** L'encyclique Veritatis splendor du Pape Jean-Paul II. *Alain Pilote*
- 8** Important document du Vatican sur les violations à la dignité humaine
- 13** Le crime horrible de l'avortement
- 14** Les vertus de justice et de force
Pape François
- 16** Ce qui est dû à chacun, c'est un dividende social. *Alain Pilote*
- 20** Le Crédit Social et le Royaume de Dieu
Eric Butler
- 22** Sainte Élisabeth Anne Seton
Dom Jean-Bernard Marie Borie, abbé
- 27** S'endetter ou équilibrer le budget?
Alain Pilote
- 28** Un déficit de 40 milliards \$ est-il bon?
Louis Even
- 30** La démocratie économique viendra par des apôtres. *Louis Even*
- 32** Les deux derniers remèdes



www.versdemain.org

Pour ceux d'entre vous qui ont accès à l'internet, nous vous encourageons fortement à visiter notre site Web, qui donne une multitude de renseignements sur notre oeuvre.

Vers Demain : une œuvre d'éducation

Vers Demain est une œuvre d'éducation grandement importante de nos jours, tant du point de vue spirituel qu'économique. Par exemple, la confusion est tellement répandue dans la société aujourd'hui qu'on ne fait plus la différence entre le bien et le mal, et qu'on va même jusqu'à appeler bien ce qui est mal (voir page 4), saint Paul parlant même d'un temps à venir «où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine» (2 Tm 4, 3). Parlant de la fin des temps, Sœur Lucie de Fatima affirme que les deux derniers remèdes pour les temps actuels sont le saint Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie (voir page 32).

Il est dit souvent qu'il faut agir selon sa conscience. C'est effectivement vrai, mais cela, à condition que notre conscience soit bien formée, c'est-à-dire, soumise à la vérité (voir page 6). Et qui peut nous dire, nous faire connaître ce qui est bien? C'est Dieu, qui est la vérité même, et dont le Verbe — Son Fils — s'est fait chair et est venu sur terre pour nous sauver et enseigner la volonté de Son Père.

Et qui peut nous transmettre cette volonté de Dieu, ce message du Christ? C'est Son Église, Ses apôtres, Ses ministres. Comme l'écrit saint Paul, «comment croire sans d'abord l'entendre? Et comment entendre sans prédicateur?» (Rm 15, 14.) Pour que la foi soit transmise, il faut d'abord qu'elle soit enseignée. C'est une grande richesse pour une nation d'avoir encore des écoles catholiques (voir page 22), alors que les écoles publiques ont chassé Dieu, formant des générations de petits incroyants.

Toujours sur le sujet de savoir ce qui est bien ou mal, le Vatican vient d'ailleurs de publier un important document, *Dignitas infinita*, qui rappelle tout ce qui va à l'encontre de la dignité humaine et qui est inacceptable aux yeux de Dieu (voir page 8), même si parfois ce sont des choses légalisées par les parlements, mais criant vengeance au Ciel, comme le crime horrible qu'est l'avortement (voir page 13).

Dans ses récentes catéchèses du mercredi portant sur les vertus, le pape François nous rappelle ce que sont les vertus de justice et de force (voir page 14). Si,

selon saint Thomas d'Aquin, la justice est de rendre à chacun ce qui lui est dû, alors, selon la Démocratie économique, telle qu'enseignée par C.H. Douglas et Louis Even, la justice est de dire que ce qui est dû à chacun, c'est un dividende social, basé sur l'héritage des richesses naturelles et des inventions des générations passées (voir page 16).

La Démocratie économique, ou crédit social, est une grande lumière, qui mettrait fin aux problèmes économiques actuels et garantirait la sécurité économique pour chaque individu. Un créditiste d'Australie va même jusqu'à dire (et expliquer) que «l'avenir de la civilisation chrétienne dépend de ceux qui ont compris l'idée de Douglas» (voir page 20).

Pour obtenir ce changement du système financier, il faut l'éducation du peuple sur la question monétaire.

Il faut que tous comprennent que tout l'argent qui existe a son origine d'un prêt des banques commerciales, et doit nécessairement retourner à la banque grossi d'un intérêt. En d'autres mots, si personne n'empruntait des banques, il n'y aurait pas du tout d'argent en circulation. Cela donne à la population le choix entre s'endetter ou bien crever de faim, deux choix inacceptables (voir page 27).

Les gouvernements — tant celui de Québec que celui d'Ottawa — viennent d'annoncer des déficits records. Louis Even explique

que ce qui est absurde dans tout cela, c'est d'inscrire comme endettement ce que la population a fait elle-même (voir page 28).

Pour que la Démocratie économique devienne réalité, il faut une véritable démocratie politique, c'est-à-dire que les citoyens puissent obtenir des résultats de leurs représentants élus, pour que ceux-ci ne cèdent plus aux pressions des financiers, mais servent plutôt les intérêts du peuple. Cela s'obtiendra par l'éducation du peuple, pour former une opinion publique assez puissante pour que la population se fasse écouter par ses représentants élus (voir page 30). Bonne lecture! ❖

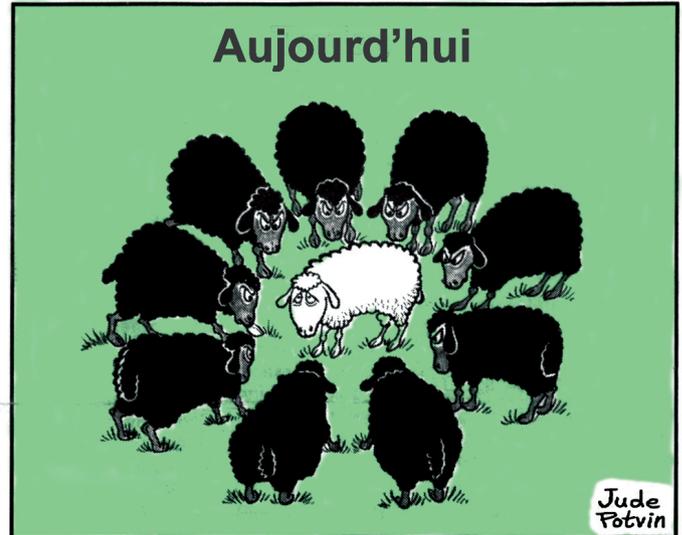
Alain Pilote, rédacteur



Les fondateurs de Vers Demain – Gilberte Côté-Mercier, Gérard Mercier, Louis Even – en 1969

Rendons témoignage à la vérité

«Un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine»



par Alain Pilote

Le mouton noir d'une famille ou d'un groupe, c'est celui qui n'agit pas correctement, qui n'agit pas comme les autres. Il y a cinquante ans, ceux qui donnaient le mauvais exemple et menaient une vie de péché en public étaient considérés comme des moutons noirs, et se faisaient regarder de travers par le reste de la société. Mais depuis cinquante ans, les choses ont changé du tout au tout. **Aujourd'hui, la société est complètement bouleversée, et on se retrouve avec la situation contraire: ce sont ceux qui veulent rester de bons catholiques qui se font regarder de travers et appeler les «moutons noirs».**

Aujourd'hui, on dit que ce qui est bien, c'est ce qui est fait par la majorité. Par exemple, si une majorité de gens ne vont pas à la messe le dimanche, on dira que ceux qui y vont ne sont pas normaux, que ce sont des gens «étranges», des fanatiques, etc. L'avortement a toujours été considéré un meurtre, mais on met en prison aujourd'hui non pas ceux qui tuent les enfants dans le sein de leur mère, mais ceux qui dénoncent ces meurtres !

La société actuelle a complètement perdu le sens des valeurs, on appelle «bien» ce qui est mal aux yeux de Dieu, et on rend légal selon la loi humaine ce qui est condamné par la loi de Dieu. Pourtant, les Commandements de Dieu sont très clairs, et ils ne changeront jamais. Saint Paul écrit dans sa première épître aux Corinthiens: **«Ne vous y trompez pas ! Ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les dépravés,**

ni les gens de moeurs infâmes, ni les voleurs, ni les cupides, pas plus que les ivrognes, insulteurs ou rapaces, n'hériteront du Royaume de Dieu» (1 Cor 6, 9). Et on pourrait continuer cette liste d'exemples à l'infini.

Alors, quel est le problème ? C'est le combat entre Dieu et Satan, entre le bien et le mal, qui continue sur terre, depuis le commencement du monde. Parce que les gens ne prennent plus les moyens de demeurer dans la grâce de Dieu, ils tombent dans les pièges du démon, et écoutent ses nombreux mensonges. Saint Paul écrit aussi: **«Car un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais au contraire, au gré de leurs passions et l'oreille les démangeant, ils se donneront des maîtres en quantité et détourneront l'oreille de la vérité pour se tourner vers les fables»** (2 Tim 4, 3).

Les gens appellent «vertus» ce qui est en réalité des vices. Les gens ne veulent plus croire dans les vérités de la religion catholique, dans la présence de Dieu dans la sainte Eucharistie, mais ils se fabriquent de fausses idoles et sont prêts à croire tous les mensonges de Satan comme l'astrologie, la réincarnation, les extra-terrestres, etc. À voir ces mensonges si répandus, on ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec ces terribles paroles de Notre-Seigneur: **«Mais le Fils de l'homme, quand il reviendra, trouvera-t-il la foi sur la terre?»** (Luc 18, 8).

Comme le Pape Jean-Paul II l'écrivait en 1995 dans sa lettre encyclique «L'Évangile de la vie»: **«Une grande partie de la société actuelle se montre tristement semblable à l'humanité que Paul décrit dans la Lettre**

aux Romains. Elle est faite d'«hommes qui tiennent la vérité captive dans l'injustice» (1,18): ayant renié Dieu et croyant pouvoir construire sans lui la cité terrestre, «ils ont perdu le sens dans leurs raisonnements», de sorte que «leur cœur inintelligent s'est enténébré» (1,21); «dans leur prétention à la sagesse, ils sont devenus fous» (1,22).

Ces gens ne veulent pas des Commandements de Dieu, ils veulent être «libres» de commettre tous les péchés qu'ils désirent. Comme ils sont devenus fous! Les gens prétendent se libérer de Dieu et de Ses Commandements, mais ils deviennent esclaves du péché. Pour eux, la simple présence de chrétiens est un reproche. Les chrétiens et catholiques pratiquants sont une menace pour le mode de vie actuel, et ils sont persécutés parce qu'ils ne suivent pas le courant du monde. Mais Jésus a dit: «**Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, vous aussi ils vous persécuteront**» (Jean 15, 21).

Il existe une opposition irréconciliable entre l'esprit du monde et l'esprit de Dieu, il faut choisir l'un ou l'autre, on ne peut servir les deux à la fois. Saint Augustin dit que le monde est divisé en deux camps: la Cité de Dieu, où on y pratique «l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi», et la Cité de Satan, où on y pratique «l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu».

Rendre témoignage à la vérité

En termes concrets, que devons-nous faire? Rendre témoignage à la vérité, défendre la vérité, se dévouer pour la justice et les droits de Dieu. Avant d'être condamné à mort, Jésus a répondu à Pilate: «**Je suis né, et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité**» (Jean 18, 37). Nous devons défendre la vérité, que cela plaise ou non à certaines personnes.

Vous avez peur d'être persécutés, qu'on se moque de vous? Alors, considérez le problème de cette manière: quoique vous fassiez ou disiez, vous ne pourrez jamais plaire à tout le monde. Alors, puisque vous ne pouvez faire plaisir à tout le monde, assurez-vous de faire au moins plaisir à Dieu, c'est la seule chose qui compte. Dieu ne nous demande pas de réussir dans tout ce que nous faisons, mais Il nous demande d'essayer, de témoigner. L'impossible, le miracle, c'est Lui qui l'accomplira, à condition que nous fassions notre petite part, que nous collaborions à Son œuvre de salut. **Par exemple, pour ceux qui connaissent Vers**

Demain, c'est un devoir de témoigner de Vers Demain, de le faire connaître aux autres, de trouver de nouveaux abonnés.

Dans chaque situation, ne vous demandez pas ce que les autres personnes vont penser, mais seulement ce que Dieu va en penser. Nous ne devons jamais avoir honte de Dieu ni de notre foi. «**Car quiconque rougira de moi et de mes paroles dans cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aussi rougira de lui, lorsqu'il viendra dans la gloire de son Père avec les saints anges**» (Marc 8, 38). Jésus nous dit: «N'ayez pas peur, je serai avec vous toujours, jusqu'à la fin du monde!»

Le but de la vie sur terre, c'est de connaître, aimer et servir Dieu, pour vivre heureux avec Lui dans le Ciel pour l'éternité. Si on manque cet objectif, on a tout perdu. Vivre sur terre et ignorer cet objectif, c'est de la folie. Nous sommes des pèlerins sur cette terre, seulement de passage. Notre vraie patrie pour l'éternité,

c'est le Ciel. Mais attention, on n'y va pas automatiquement: comme il est écrit à la fin de l'Évangile de saint Mathieu sur le jugement dernier, nous y irons seulement si nous avons mis en pratique l'amour de Dieu et du prochain. Autrement, ce sera l'enfer éternel, privé de Dieu pour l'éternité.

Sans l'aide de Dieu, nous ne pouvons rester en état de grâce, nous avons absolument besoin de Son aide, de Ses sacrements. Pour rester en état de grâce, le Pape suggère aux jeunes, cinq moyens: **la communion et confession fréquentes, la prière, la méditation de l'Écriture Sainte, et l'adoration eucharistique.** Le plus grand désir de Dieu, c'est de vivre en union avec nous dans notre cœur. C'est pour cela qu'Il a inventé le sacrement de l'Eucharistie, qui est

la façon la plus intime de s'unir à nous: se donner en aliment. Quel grand mystère d'amour!

Mais pour pouvoir recevoir le Corps du Christ, il ne faut pas avoir de péché grave (mortel) sur la conscience. La première condition du salut, c'est de reconnaître que nous sommes pécheurs, que nous avons besoin du pardon de Dieu, au confessionnal. Celui qui dit qu'il n'a pas de péché, ne peut pas être sauvé, puisqu'il dit qu'il n'a pas besoin du pardon de Dieu. Pour être pardonnés, les péchés graves doivent être confessés individuellement au prêtre, au confessionnal. ❖

Alain Pilote

L'encyclique *Veritatis splendor* du Pape Jean-Paul II

Vivre selon la vérité des Commandements de Dieu

Ce que le pape Jean-Paul II (décédé le 2 avril 2005 et déclaré saint en 2014) a accompli en presque 27 années de pontificat est tout simplement extraordinaire et n'a pas d'équivalent dans l'histoire de la papauté. L'une des plus importantes encycliques de Jean-Paul II demeure «*Veritatis splendor*» (la splendeur de la vérité), publiée en 1993, dans laquelle il est question des fondements de la morale — les dix Commandements de Dieu — qui ne changent pas et sont valides en tout temps. L'encyclique rappelle aussi que l'Église n'existe pas pour être populaire, mais pour transmettre la parole de Dieu dans toute son intégrité, et enseigner aux fidèles ce qu'il faut faire pour être sauvé.

par Alain Pilote

Une véritable crise

Jean-Paul II écrit que circulent, «même dans les séminaires et les facultés de théologie», des théories contraires à l'enseignement moral de l'Église, qui mettent en danger la foi et le salut des fidèles. Le Pape parle de l'existence d'une «véritable crise, tant les difficultés entraînées sont graves pour la vie morale des fidèles», et la vie en société. À un certain endroit de l'encyclique, le Souverain Pontife mentionne d'ailleurs cette parole de saint Paul:

«Car un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais au contraire, au gré de leurs passions et l'oreille les démangeant, ils se donneront des maîtres en quantité et détourneront l'oreille de la vérité pour se tourner vers les fables...» (2 Timothée 4, 3-4).

Avec cette encyclique, Jean-Paul II veut mettre fin à la confusion qui règne dans l'esprit de trop de fidèles, qui se sont fait répéter pendant des années par de faux prophètes — qui se prétendent catholiques mais qui ne le sont que de nom, ne restant dans l'Église que pour mieux la détruire — des mensonges comme «il n'y a plus de péchés, il n'y a pas d'enfer, les Dix Commandements sont dépassés et ne sont plus valides aujourd'hui, on peut être bon catholique et être sauvé tout en étant contre l'enseignement de l'Église, on n'a qu'à prendre ce qui fait notre affaire et laisser tomber le reste, etc.»

À force d'entendre de telles faussetés, plusieurs catholiques ont malheureusement fini par les croire, à la grande satisfaction du démon, qui veut la perte des âmes et l'échec du plan de Dieu. Ce magistral document du Saint-Père (plus de 178 pages) arrive donc à point. Il ne faut pas se surprendre que plusieurs soi-disant «théologiens» soient en furie contre cette encyclique, puisque le Pape y dénonce précisément, avec clarté et logique, les erreurs que ces mêmes théologiens ont répandues à profusion depuis des années.

Voici donc un résumé de cette encyclique; les paroles du Pape sont en caractères gras et entre guillemets:

Obéir aux Commandements de Dieu

Comme base de l'encyclique, Jean-Paul II reprend le dialogue de Jésus avec le jeune homme riche: — **«Maître, que dois-je faire de bon pour obtenir la vie éternelle?»** — **«Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements.»** L'observance des Dix Commandements est donc la première condition du salut. Ce n'est pas l'homme qui peut décider de ce qui est bien ou mal, mais Dieu seul.

Dans ce sens, l'expression «il faut agir selon sa conscience» n'est valide que si notre conscience est soumise à la vérité, à la Loi divine, dont l'Église catholique romaine est la fidèle dépositaire et interprète, selon le mandat que lui a confié le Christ. En effet, quelqu'un peut être sincère, mais être tout de même dans l'erreur. L'Église est donc là pour aider les fidèles à former leur conscience. C'est pourquoi l'Église enseigne que s'il est vrai que tout homme a une volonté libre, il existe aussi **«l'obligation morale grave pour tous de chercher la vérité et, une fois qu'elle est connue, d'y adhérer.»**

Certains, pour justifier leurs péchés, pourraient en effet se forger de faux raisonnements, mais la Parole de Dieu est très claire: **«L'Apôtre Paul déclare que n'hériteront du Royaume de Dieu "ni impudiques, ni idolâtres, ni adultères, ni dépravés, ni gens de mœurs infâmes, ni voleurs, ni cupides, pas plus qu'ivrognes, insulteurs ou rapaces" (1 Corinthiens 6, 9-10).**

«Les préceptes négatifs de la loi naturelle ("Tu ne tueras pas", etc.) sont universellement valables: ils obligent tous et chacun, toujours et en toute circonstance... Il est défendu à tous et toujours de transgresser des préceptes qui interdisent, à tous et

Dans une homélie prononcée au monastère Sainte-Catherine du Mont Sinaï en Égypte, le 26 février, saint Jean-Paul II déclarait:

«Les dix Commandements ne sont pas imposés arbitrairement par un seigneur tyrannique. Ils ont été écrits dans la pierre; mais avant cela, ils ont été écrits dans le cœur de l'homme comme la loi morale universelle, valable en tout temps et en tout lieu. Aujourd'hui comme toujours, les dix Paroles de la Loi fournissent les seules véritables bases pour la vie des personnes, des sociétés et des nations. Aujourd'hui comme toujours, elles constituent le seul avenir pour la famille humaine.»

à tout prix, d'offenser en quiconque et, avant tout, en soi-même la dignité personnelle commune à tous.»

Le Pape rappelle l'existence du péché mortel qui, comme son nom l'indique, donne la mort à l'âme, et dont la présence d'un seul nous mérite l'enfer:

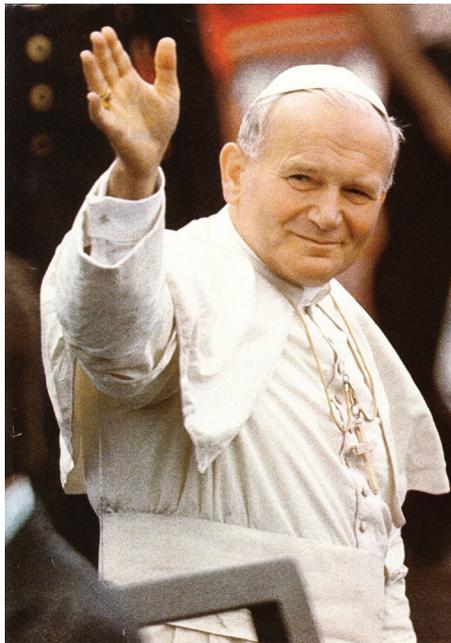
«Avec chaque péché commis de manière délibérée, l'homme offense Dieu qui a donné la Loi et il se rend donc coupable à l'égard de la Loi tout entière; tout en restant dans la foi, il perd la grâce sanctifiante, la charité et la béatitude éternelle... Le Synode des Évêques de 1983 n'a pas "seulement réaffirmé ce qui avait été proclamé par le Concile de Trente sur l'existence et la nature de péchés mortels et véniels, mais il a voulu rappeler qu'est péché mortel tout péché qui a pour objet une matière grave et qui, de plus, est commis en pleine conscience et de consentement délibéré".»

L'amour de Dieu jusqu'au martyr

«L'amour de Dieu et l'amour du prochain sont inséparables de l'observance des commandements de l'Alliance, renouvelée dans le sang de Jésus-Christ et dans le don de l'Esprit. C'est justement l'honneur des chrétiens d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes et, pour cela, d'accepter même le martyr, comme l'ont fait des saints et des saintes de l'Ancien et du Nouveau Testament, reconnus tels pour avoir donné leur vie plutôt que d'accomplir tel ou tel geste particulier contraire à la foi ou à la vertu. (...)

«L'Église propose l'exemple de nombreux saints et saintes qui ont rendu témoignage à la vérité morale et l'ont défendue jusqu'au martyr, préférant la mort à un seul péché mortel. En les élevant aux honneurs des autels, l'Église a canonisé leur témoignage et déclaré vrai leur jugement, selon lequel l'amour de Dieu implique obligatoirement le respect de ses commandements, même dans les circonstances les plus graves, et le refus de les transgresser, même dans l'intention de sauver sa propre vie...

«Par rapport aux normes morales qui interdisent le mal intrinsèque, il n'y a de privilège ni d'exception pour personne. Que l'on soit le maître du monde ou le dernier des "misérables" sur la face de la terre, cela ne fait aucune différence: devant les exigences morales, nous sommes tous absolument égaux... Les autorités civiles et les particuliers ne sont jamais autorisés à transgresser les droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine.»



Saint Jean-Paul II

Même si nous savons ce qui est bien, nous ne le faisons pas toujours car, depuis la chute de nos premiers parents Adam et Ève, le péché originel est en nous, et nous sommes tentés de faire le mal. C'est pourquoi Dieu nous offre l'aide de sa grâce pour vaincre les tentations, et si nous tombons dans le péché, Dieu nous donne la grâce de nous relever par le sacrement de pénitence.

Pas une démocratie

Quand bien même une majorité de catholiques seraient en faveur de l'avortement ou du contrôle artificiel des naissances (la «pilule», etc.) cela ne change absolument rien au fait que l'avortement et le contrôle artificiel des naissances sont un mal en tout temps. En effet, comme il a été dit précédemment,

ce n'est pas l'homme qui décide de ce qui est bien ou mal, mais Dieu seul.

Pareillement, même si une majorité de fidèles faisaient pression sur le Pape pour qu'il déclare que l'avortement et la pilule ne sont plus péchés, cela serait complètement inutile, car ce n'est pas le Pape qui est l'auteur des Dix Commandements, mais Dieu; ni le Pape ni aucun homme n'a le pouvoir de les changer. Le devoir du Pape et de l'Église, c'est de dire la vérité aux fidèles, même sur les points les plus difficiles, que cela plaise ou non à certains. Le Pape l'explique ainsi dans son encyclique:

«Le fait que certains croyants agissent sans suivre les enseignements du Magistère ou qu'ils considèrent à tort comme moralement juste une conduite que leurs pasteurs ont déclarée contraire à la Loi de Dieu, ne peut pas être un argument valable pour réfuter la vérité des normes morales enseignées par l'Église... Le dissentiment, fait de contestations délibérées et de polémiques, exprimé en utilisant les moyens de communication sociale, est contraire à la communion ecclésiale et à la droite compréhension de la constitution hiérarchique du Peuple de Dieu.»

Lors de l'Angélus du 3 octobre 1993 sur la Place Saint-Pierre à Rome, Jean-Paul II avait parlé ainsi aux fidèles de sa nouvelle encyclique:

«L'Église en effet, lorsqu'elle parle, le fait parce qu'elle se sent "débitrice", d'une part, à l'égard de l'homme, souvent désorienté au milieu de tant de voix discordantes, et, d'autre part, à l'égard de la vérité, dont elle est elle-même destinataire, avant d'en être l'annonciatrice. Se trouvant au service de la Parole de Dieu, il ne lui serait pas permis de la taire ou de la manipuler pour suivre des modes passagères. Une Église qui s'abandonnerait à cette logique ne serait plus l'"épouse fidèle" du Christ! » ❖



Important document du Vatican sur les violations à la dignité humaine

Après avoir reçu l'accord du pape François, le Dicastère pour la doctrine de la foi, au Vatican, a publié le 8 avril 2024 une déclaration importante sur le respect de la dignité humaine, intitulée *Dignitas infinita* («Une dignité infinie»), signée par le cardinal Víctor Manuel Fernández, préfet du dicastère. Annoncé depuis plusieurs semaines, et fruit de cinq années de travail, certains craignaient que ce document «dilue» ou remette en question l'enseignement traditionnel de l'Église afin d'être plus acceptable par la société actuelle.

Dieu merci, l'Église a refusé de faire ce compromis, et est restée fidèle à sa mission de témoigner de la vérité, et donne dans ce document une liste des différentes actions qui violent gravement la dignité de la personne humaine, y compris ce que l'Église a appelé traditionnellement les quatre «péchés qui crient vers le ciel» (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1867): Le meurtre ou homicide involontaire (voir Gn 4, 10, Caïn qui tue son frère Abel); le péché des Sodomites (actes homosexuels, voir Gn 18,20 et Gn 19,13); l'oppression des pauvres (voir Ex 3,7-10 et Ex 22,20-22); l'injustice envers le salarié (voir Dt 24,14-15 et Jc 5,4).

L'Église condamne donc toujours l'avortement (le plus grand crime, puisqu'il nie à un enfant innocent la possibilité d'exister) et les actes homosexuels, qui sont une grave déviation. Cependant, l'Église condamne aussi les crimes économiques, qui peuvent aussi causer la perte des âmes et des souffrances à des peuples entiers. Et c'est sur ce point que ce document apporte une nouveauté intéressante: alors que plusieurs groupes aujourd'hui ont tendance à opposer ces deux types de péchés et ne s'intéresser qu'à un seul (soit l'avortement, soit la justice sociale): les groupes pro-vie dénonçant l'avortement, mais ne s'occupant pas d'injustices économiques et, similairement, les groupes s'occupant de justice sociale qui vont plutôt passer sous silence les crimes moraux comme l'avortement, ou même les accepter.

A cette vision dichotomique des choses, ce document répond qu'un vrai chrétien ne doit pas faire cette séparation, mais plutôt doit s'occuper de ces deux types d'atteinte à la dignité de la personne. Le document condamne aussi de nouveaux types de péchés contre la personne humaine qui n'existaient pas il y a encore quelques années: la théorie du genre, qui cherche à nier la différence entre l'homme et la femme, la gesta-

tion pour autrui (des mères qui louent leur corps pour porter les bébés d'un autre couple), l'euthanasie et le suicide assisté, etc.

Dans ce document, l'Église rappelle que ce qui est à la base de la Déclaration universelle des droits de l'homme, votée il y a 75 ans, le 10 décembre 1948, par l'Assemblée générale des Nations unies, ce qui fait que chaque être humain a une dignité et une primauté indéniables, c'est parce qu'il a été créé à l'image et la ressemblance de Dieu: «Créé par Dieu et racheté par le Christ, tout être humain doit être reconnu et traité avec respect et amour, précisément en raison de sa dignité inaliénable.» Voici de larges extraits de ce document:

par le cardinal Víctor Manuel Fernández

L'Ancien Testament

«Dans l'*Exode*, cœur de l'Ancien Testament, Dieu se montre comme celui qui entend le cri des pauvres, voit la misère de son peuple, prend soin des plus petits et des opprimés (cf. *Ex* 3, 7; 22, 20-26). On retrouve le même enseignement dans le Code deutéronomique (cf. *Dt* 12-26): ici, l'enseignement sur les droits se transforme en un "manifeste" de la dignité humaine, notamment en faveur de la triple catégorie de l'orphelin, de la veuve et de l'étranger. (cf. *Dt* 24, 17). Les anciens préceptes de l'*Exode* sont rappelés et actualisés par la prédication des prophètes, qui représentent la conscience critique d'Israël.

«Des chapitres entiers des prophètes Amos, Osée, Isaïe, Michée et Jérémie dénoncent l'injustice. Amos reproche amèrement l'oppression des pauvres, le fait de ne reconnaître aucune dignité humaine fondamentale aux plus démunis (cf. *Am* 2, 7; 4, 1; 5, 11-12). Isaïe prononce une malédiction contre ceux qui foulent aux pieds les droits des pauvres, leur refusant toute justice: "Malheureux ! Ils rédigent des décrets malfaisants, ils inscrivent des écrits d'oppression ! Ils refusent de rendre justice aux faibles" (*Is* 10, 1-2).

«Cet enseignement prophétique est repris dans la littérature de sagesse. Le Siracide assimile l'oppression des pauvres à un meurtre: "c'est tuer son prochain que lui retirer la subsistance, c'est verser le sang que priver l'ouvrier de son salaire" (*Si* 34, 26-27). Dans les *Psaumes*, la relation religieuse avec Dieu passe par la défense du faible et du nécessiteux: "Rendez justice

au faible, à l'orphelin; faites droit à l'indigent, au malheureux. Libérez le faible et le pauvre, arrachez-les aux mains des impies" (Ps 82, 3-4).

Le Nouveau Testament

«Jésus s'identifie lui-même à ses frères les plus petits: "chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (Mt 25, 40). Dans le langage biblique, les "petits" ne sont pas seulement les enfants selon l'âge, mais les disciples sans défense, les plus insignifiants, les exclus, les opprimés, les mis à l'écart, les pauvres, les marginaux, les ignorants, les malades, les déclassés par les groupes dominants. Le Christ glorieux jugera en fonction de l'amour envers son prochain, qui consiste à avoir assisté l'affamé, l'assoiffé, l'étranger, le nu, le malade, l'emprisonné, avec lesquels il s'identifie (cf. Mt 25, 34-36).

«Pour Jésus, le bien fait à tout être humain, indépendamment des liens du sang ou de la religion, est le seul critère de jugement. L'apôtre Paul, écrivant aux Galates, affirme que tout chrétien doit se comporter selon les exigences de la dignité et du respect des droits de tous les êtres humains (cf. Rm 13, 8-10), conformément au nouveau commandement de la charité. (cf. 1 Co 13, 1-13).

Époque actuelle

«De nos jours, le terme de "dignité" est principalement utilisé pour souligner le caractère unique de la personne humaine, incommensurable avec les autres êtres de l'univers. Dans cette perspective, on comprend la manière dont le terme de dignité est utilisé dans la *Déclaration* des Nations unies de 1948, où il est question "de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables". Seul ce caractère inaliénable de la dignité humaine permet de parler de droits de l'homme.¹

«Pour clarifier davantage le concept de dignité, il est important de souligner que la dignité n'est pas accordée à la personne par d'autres êtres humains, sur la base de certains dons et qualités, de sorte qu'elle pourrait éventuellement être retirée. Si la dignité était accordée à la personne par d'autres êtres humains, elle le serait de manière conditionnelle et aliénable, et le sens même de la dignité (quoique digne d'un grand respect) resterait ainsi exposé au risque d'être aboli. En réalité, la dignité est intrinsèque à la personne, elle n'est pas conférée *a posteriori* (par la suite), elle est antérieure à toute reconnaissance et ne peut être perdue. Par conséquent, tous les êtres humains possèdent la même dignité intrinsèque, qu'ils soient ou non capables de l'exprimer de manière adéquate.

«Après la création et l'incarnation, la résurrection du Christ nous révèle un autre aspect de la dignité humaine. En effet, "l'aspect le plus sublime de la dignité humaine se trouve dans cette vocation de l'homme à communier avec Dieu" (*Gaudium et spes*, 19), destinée à durer éternellement. Ainsi, "la dignité de la vie

n'est pas seulement liée à ses origines, au fait qu'elle vient de Dieu, mais aussi à sa fin, à sa destinée qui est d'être en communion avec Dieu pour le connaître et l'aimer. C'est à la lumière de cette vérité que saint Irénée précise et complète son exaltation de l'homme: la "gloire de Dieu" est bien "l'homme vivant", mais "la vie de l'homme est la vision de Dieu" (Saint Jean-Paul II, lettre encyclique *Evangelium vitae*, n. 38).»



Le pape François et le cardinal Fernández

Quelques violations graves de la dignité humaine

«Pour signaler quelques-unes des nombreuses et graves violations de la dignité humaine dans le monde contemporain, nous pouvons rappeler ce que le Concile Vatican II a enseigné à cet égard. Il faut reconnaître que s'oppose à la dignité humaine "tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré" (*Gaudium et spes*, n. 27). Porte également atteinte à notre dignité "tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique ou morale, les contraintes psychologiques" (*Ibidem*).

«Et finalement "tout ce qui est offense à la dignité de l'homme, comme les conditions de vie sous-humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des jeunes; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable" (*Ibidem*). (...)

Le drame de la pauvreté

«Sans prétendre à l'exhaustivité, nous attirons l'attention dans ce qui suit sur certaines violations graves de la dignité humaine qui sont particulièrement d'actualité. L'un des phénomènes qui contribue considérablement à nier la dignité de tant d'êtres humains est l'extrême pauvreté, liée à la répartition inégale des richesses. Comme l'a déjà souligné saint Jean-Paul II, ►

► “l’une des plus grandes injustices du monde contemporain consiste précisément dans le fait qu’il y a relativement peu de personnes qui possèdent beaucoup, tandis que beaucoup ne possèdent presque rien. C’est l’injustice de la mauvaise répartition des biens et des services originaires destinés à tous” (*Sollicitudo rei socialis*, n. 28). Par ailleurs, il serait illusoire de faire une distinction sommaire entre “pays riches” et “pays pauvres”: Benoît XVI reconnaissait déjà, en effet, que “la richesse mondiale croît en termes absolus, mais les inégalités augmentent. Dans les pays riches, de nouvelles catégories sociales s’appauvrissent et de nouvelles pauvretés apparaissent. Dans des zones plus pauvres, certains groupes jouissent d’une sorte de surdéveloppement où consommation et gaspillage vont de pair, ce qui contraste de façon inacceptable avec des situations permanentes de misère déshumanisante. (*Caritas in veritate*, n. 22).

La guerre

«Une autre tragédie qui nie la dignité humaine est la survenance de la guerre, aujourd’hui comme de tout temps: “les guerres, les violences, les persécutions pour des raisons raciales ou religieuses, et tant d’atteintes à la dignité humaine se multiplient douloureusement en de nombreuses régions du monde, au point de prendre les traits de ce qu’on pourrait appeler une ‘troisième guerre mondiale par morceaux’” (Pape François, Message pour la 49^e Journée mondiale de la paix, 1er janvier 2016).

«Tout en réaffirmant le droit inaliénable à la légitime défense, ainsi que la responsabilité de protéger ceux dont l’existence est menacée, nous nous devons d’admettre que la guerre est toujours une “défaite de l’humanité”. Aucune guerre ne vaut les larmes d’une mère ayant vu son enfant mutilé ou mort; aucune guerre ne vaut la perte de la vie ne serait-ce que d’une seule personne humaine, être sacré, créé à l’image et à la ressemblance du Créateur; aucune guerre ne vaut l’empoisonnement de notre maison commune; et aucune guerre ne vaut le désespoir de ceux qui sont forcés à quitter leur patrie et sont privés, d’un moment à l’autre, de leur maison et de tous les liens familiaux, amicaux, sociaux et culturels qui ont été construits, parfois pendant des générations.»

L’avortement

«L’Église ne cesse de rappeler que “la dignité de tout être humain a un caractère intrinsèque qui vaut depuis le moment de sa conception jusqu’à sa mort naturelle. C’est précisément l’affirmation de cette dignité qui est le préalable incontournable à la protection d’une existence personnelle et sociale, ainsi que la condition nécessaire pour que la fraternité et l’amitié sociale puissent se réaliser parmi tous les peuples de la terre”. En se fondant sur cette valeur intangible de la vie humaine, le Magistère de l’Église s’est toujours prononcé contre l’avortement. À cet égard, saint Jean-Paul II écrit:

«“Parmi tous les crimes que l’homme peut accomplir contre la vie, l’avortement provoqué présente des caractéristiques qui le rendent particulièrement grave et condamnable. [...] Mais aujourd’hui, dans la conscience de nombreuses personnes, la perception de sa gravité s’est progressivement obscurcie. L’acceptation de l’avortement dans les mentalités, dans les mœurs et dans la loi elle-même est un signe éloquent d’une crise très dangereuse du sens moral, qui devient toujours plus incapable de distinguer entre le bien et le mal, même lorsque le droit fondamental à la vie est en jeu. Devant une situation aussi grave, le courage de regarder la vérité en face et d’appeler les choses par leur nom est plus que jamais nécessaire, sans céder à des compromis par facilité ou à la tentation de s’abuser soi-même. A ce propos, le reproche du Prophète retentit de manière catégorique: **“Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal, qui font des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres”** (Is 5, 20).

«“Précisément dans le cas de l’avortement, on observe le développement d’une terminologie ambiguë, comme celle d’“interruption de grossesse”, qui tend à en cacher la véritable nature et à en atténuer la gravité dans l’opinion publique. Ce phénomène linguistique est sans doute lui-même le symptôme d’un malaise éprouvé par les consciences. Mais aucune parole ne réussit à changer la réalité des choses: **l’avortement provoqué est le meurtre délibéré et direct, quelle que soit la façon dont il est effectué, d’un être humain dans la phase initiale de son existence, située entre la conception et la naissance**” (Saint Jean-Paul II, lettre encyclique *Evangelium vitae*, n. 58).»

«Les enfants à naître sont ainsi “les plus sans défense et innocents de tous, auxquels on veut nier aujourd’hui la dignité humaine afin de pouvoir en faire ce que l’on veut, en leur retirant la vie et en promouvant des législations qui font que personne ne peut l’empêcher” (Pape François, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, n. 213).

Gestation pour autrui

«L’Église prend également position contre la pratique des mères porteuses, par laquelle l’enfant, immensément digne, devient un simple objet. À cet égard, les paroles du Pape François sont d’une clarté unique: “La voie de la paix exige le respect de la vie, de toute vie humaine, à partir de celle de l’enfant à naître dans le sein de la mère, qui ne peut être supprimée, ni devenir objet de marchandage. À cet égard, je trouve regrettable la pratique de la dite mère porteuse, qui lèse gravement la dignité de la femme et de l’enfant. Elle est fondée sur l’exploitation d’une situation de nécessité matérielle de la mère. Un enfant est toujours un cadeau et jamais l’objet d’un contrat. Je souhaite donc un engagement de la Communauté internationale pour interdire cette pratique au niveau universel” (Discours aux Membres du Corps Diplomatique, 8 janvier 2024).

La pratique de la gestation pour autrui porte atteinte, en premier lieu, à la dignité de l'enfant... L'enfant a donc le droit, en vertu de sa dignité inaliénable, d'avoir une origine pleinement humaine et non artificielle, et de recevoir le don d'une vie qui manifeste en même temps la dignité de celui qui la donne et de celui qui la reçoit. La reconnaissance de la dignité de la personne humaine implique également la reconnaissance de la dignité de l'union conjugale et de la procréation humaine dans toutes leurs dimensions. Dans ce sens, le désir légitime d'avoir un enfant ne peut pas être transformé en un "droit à l'enfant" qui ne respecte pas la dignité de l'enfant lui-même en tant que destinataire du don gratuit de la vie.

«La pratique de la maternité de substitution porte atteinte, en même temps, à la propre dignité de la femme qui y est contrainte ou qui décide librement de s'y soumettre. Avec une telle pratique, la femme se détache de l'enfant qui grandit en elle et devient un simple moyen asservi au profit ou au désir arbitraire d'autrui. Ceci est en contradiction totale avec la dignité fondamentale de tout être humain et avec son droit à être toujours reconnu pour lui-même et jamais comme l'instrument de quoi que ce soit d'autre.»

L'euthanasie et le suicide assisté

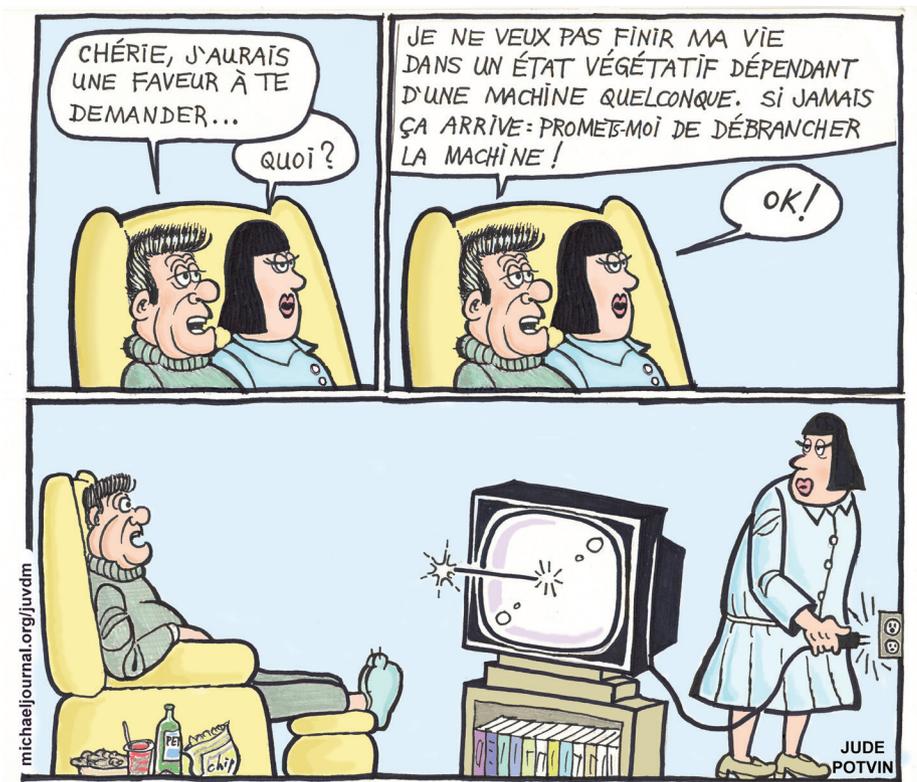
«Il existe un cas particulier d'atteinte à la dignité humaine, plus silencieux mais qui gagne beaucoup de terrain. Il a la particularité d'utiliser une conception erronée de la dignité humaine pour la retourner contre la vie elle-même. Cette confusion, très répandue aujourd'hui, apparaît au grand jour lorsque l'on parle d'euthanasie. Par exemple, les lois qui recon-

naissent la possibilité de l'euthanasie ou du suicide assisté sont parfois appelées "lois sur le droit de mourir dans la dignité".

«L'idée que l'euthanasie ou le suicide assisté sont compatibles avec le respect de la dignité de la personne humaine est largement répandue. Face à ce constat, il faut réaffirmer avec force que la souffrance ne fait pas perdre à la personne malade la dignité qui lui est propre de manière intrinsèque et inaliénable, mais qu'elle peut devenir une occasion de renforcer les liens d'appartenance mutuelle et de prendre conscience de la valeur de chaque personne pour l'ensemble de l'humanité.

«Il est certain que la dignité de la personne malade dans un état critique ou terminal exige de chacun les efforts appropriés et nécessaires pour soulager ses souffrances par des soins palliatifs appropriés et en évitant tout acharnement thérapeutique ou toute intervention disproportionnée. Ces soins répondent au "devoir constant de comprendre les besoins du malade: besoins d'assistance, soulagement de la douleur, besoins émotionnels, affectifs et spirituels". Mais un tel effort est tout à fait différent, distinct, et même contraire à la décision d'éliminer sa propre vie ou la vie d'autrui sous le poids de la souffrance. La vie humaine, même dans sa condition douloureuse, est porteuse d'une dignité qui doit toujours être respectée, qui ne peut être perdue et dont le respect reste inconditionnel.

«En effet, il n'y a pas de conditions sans lesquelles la vie humaine cesse d'être digne et peut donc être supprimée: "la vie a la même dignité et la même valeur ▶



«Rien ni personne ne peut autoriser que l'on donne la mort à un être innocent, fœtus ou embryon, enfant ou adulte, vieillard, malade incurable ou agonisant. Personne ne peut demander ce geste homicide pour soi ou pour un autre confié à sa responsabilité, ni même y consentir, explicitement ou non. Aucune autorité ne peut légitimement l'imposer, ni même l'autoriser. (Jean-Paul II, encyclique *Evangelium Vitae*, n. 57.)

► pour tous: le respect de la vie de l'autre est le même que celui que l'on doit à sa propre existence". Aider la personne suicidaire à mettre fin à ses jours est donc une atteinte objective à la dignité de la personne qui le demande, même s'il s'agit de réaliser son souhait: "nous devons accompagner les personnes jusqu'à la mort, mais ne pas la provoquer ni favoriser aucune forme de suicide. Je rappelle que le droit aux soins et aux traitements pour tous doit toujours être prioritaire, afin que les plus faibles, notamment les personnes âgées et les malades, ne soient jamais écartés. En effet, la vie est un droit, non la mort, celle-ci doit être accueillie, non administrée. Et ce principe éthique concerne tout le monde, pas seulement les chrétiens ou les croyants" (Pape François, audience générale, 9 février 2022). Comme cela a déjà été dit, la dignité de chaque personne, même faible ou souffrante, implique la dignité de tous.»

Théorie du genre

«L'Église souligne les points fortement critiques présents dans la théorie du genre (*gender*). À cet égard, le pape François a rappelé que "la voie de la paix exige le respect des droits humains, selon la formulation, simple mais claire, contenue dans la Déclaration Universelle des Droits Humains dont nous venons de célébrer le 75^{ème} anniversaire. Il s'agit de principes rationnellement évidents et communément acceptés. Malheureusement, les tentatives tentées ces dernières décennies d'introduire de nouveaux droits qui ne sont pas pleinement importants par rapport à ceux initialement définis et pas toujours acceptables, ont suscité des colonisations idéologiques, parmi lesquelles la théorie du genre joue un rôle central, qui est très dangereuse parce qu'elle efface les différences dans la prétention de rendre tous égaux" (Discours aux Membres du Corps Diplomatique, 8 janvier 2024).

«En ce qui concerne la théorie du genre, dont la consistance scientifique fait l'objet de nombreux débats au sein de la communauté des experts, l'Église rappelle que la vie humaine, dans toutes ses composantes, physiques et spirituelles, est un don de Dieu, qui doit être accueilli avec gratitude et mis au service du bien. Vouloir disposer de soi, comme le prescrit la théorie du genre, sans tenir compte de cette vérité fondamentale de la vie humaine comme don, ne signifie rien d'autre que céder à la tentation séculaire de l'être humain se faisant Dieu et entrant en rivalité avec le vrai Dieu d'amour que nous révèle l'Évangile.

«Un deuxième aspect de la théorie du genre est qu'elle cherche à nier la plus grande différence possible entre les êtres vivants: la différence sexuelle. Cette différence fondatrice est non seulement la plus grande que l'on puisse imaginer, mais aussi la plus belle et la plus puissante: elle réalise, dans le couple homme-femme, la plus admirable réciprocité et est donc à l'origine de ce miracle qui ne cesse de nous étonner, à savoir l'arrivée de nouveaux êtres humains dans le monde.

«En ce sens, le respect de son propre corps et de celui d'autrui est essentiel face à la prolifération et à la revendication de nouveaux droits avancés par la théorie du genre. Cette idéologie "laisse envisager une société sans différence de sexe et sape la base anthropologique de la famille" (Pape François, Exhort. apostolique *Amoris laetitia*, n. 56). Aussi est-il inacceptable que "certaines idéologies de ce type, qui prétendent répondre à des aspirations parfois compréhensibles, veulent s'imposer comme une pensée unique qui détermine même l'éducation des enfants" (*Ibidem*)...

«Par conséquent, toutes les tentatives visant à masquer la référence à la différence sexuelle inéliminable entre l'homme et la femme doivent être rejetées: «nous ne pouvons pas séparer le masculin du féminin dans l'œuvre créée par Dieu, qui précède toutes nos décisions et nos expériences, où il y a des éléments biologiques évidents" (*Ibidem*). Ce n'est que lorsque chaque personne humaine peut reconnaître et accepter cette différence dans la réciprocité qu'elle devient capable de se découvrir pleinement, avec sa dignité et son identité propres.

Changement de sexe

«Sur la nécessité de respecter l'ordre naturel de la personne humaine, le pape François enseigne que "la création nous précède et doit être reçue comme un don. En même temps, nous sommes appelés à sauvegarder notre humanité, et cela signifie avant tout l'accepter et la respecter comme elle a été créée" (*Ibidem*). Il s'ensuit que toute intervention de changement de sexe risque, en règle générale, de menacer la dignité unique qu'une personne a reçue dès le moment de la conception. Cela n'exclut pas la possibilité qu'une personne présentant des anomalies génitales qui sont déjà évidentes à la naissance ou qui se développent plus tard, choisisse de recevoir une assistance médicale afin de résoudre ces anomalies. Dans ce cas, l'opération ne constituerait pas un changement de sexe au sens où on l'entend ici.

Conclusion

«Par la présente *Déclaration*, l'Église demande instamment que *le respect de la dignité de la personne humaine, en toutes circonstances*, soit placé au centre de l'engagement pour le bien commun et de tout système juridique. Le respect de la dignité de chaque personne est, en effet, la base indispensable à l'existence même de toute société qui se veut fondée sur le droit juste et non sur la force du pouvoir. C'est sur la base de la reconnaissance de la dignité humaine que sont défendus les droits fondamentaux de l'homme, qui précèdent et fondent toute coexistence civilisée. ❖

Víctor Manuel Cardinal Fernández, Préfet

«Un peuple qui tue ses enfants est un peuple sans avenir». — Saint Jean-Paul II, 1996

Le crime horrible de l'avortement

Le 4 mars 2024, la France devenait le premier pays au monde à inscrire explicitement dans sa Constitution le droit à l'avortement, autrement dit, le droit de tuer un être humain sans défense, après un vote de 780 parlementaires (députés et sénateurs) en faveur, contre 72 voix opposées. À cette occasion, le Président français Emmanuel Macron déclarait: «La France est devenue aujourd'hui le seul pays au monde dont la Constitution protège explicitement le droit à l'interruption volontaire de grossesse en toute circonstance, et nous ne trouverons le repos que lorsque cette promesse sera tenue partout dans le monde.»

On banalise aujourd'hui l'avortement, comme si ce n'était qu'une simple opération chirurgicale bénigne. Et pourtant... Aux yeux de Dieu, déclarer comme droit la liberté de tuer son enfant est certainement un crime qui crie vengeance vers le Ciel, et entraîne de grands châtements pour les pays qui le permettent.

Pour ceux qui douteraient encore de la violence et du crime horrible qu'est un avortement, voici le témoignage¹ d'Abby Johnson, ancienne directrice au Texas, pendant huit ans, d'une clinique de Planned Parenthood (organisation de planning familial opérant plus de 600 cliniques d'avortement aux États-Unis), qui quitta son emploi en 2009 et devint militante pro-vie après avoir vu comment se passait un avortement. Son livre-mémoire, intitulé *Unplanned* (non planifié), a été adapté en film en 2019:

«La procédure d'avortement était une procédure à l'aveugle. Une échographie était faite, mais servait uniquement à déterminer le stade de la grossesse de la femme. L'appareil était ensuite rangé. Le docteur entra ensuite dans la salle d'opération disposant d'un tube d'aspiration. Il perçait à l'aveugle à l'intérieur de l'utérus de la femme, jusqu'à ce qu'il estime avoir recueilli assez de sang et de tissu humain dans un bocal de verre. Quand ce docteur est entré, il m'a dit à ma grande surprise qu'il serait plus sûr que le docteur puisse voir ce qu'il fait lorsqu'il procède à une opération. Le docteur m'a dit que s'il en avait l'occasion, il me montrerait à quoi ressemble un avortement guidé par sonde échographique. Ma tâche serait de tenir la sonde sur l'abdomen de la femme afin que le docteur soit capable, selon ses propres mots, de «visualiser sa cible».

«Le docteur commença la procédure. Il inséra le tube d'aspiration, qui n'était pas encore allumé. Quand

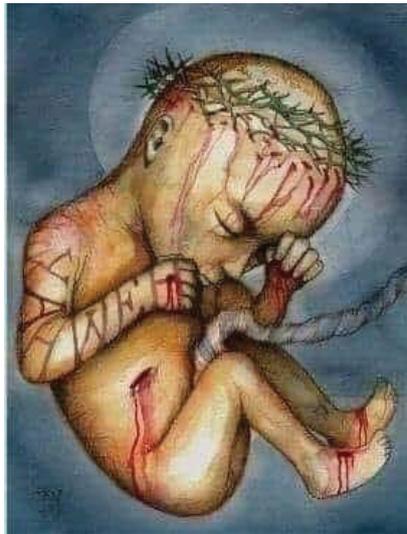
il toucha le bébé, le bébé sursauta; il commença à bouger et à gesticuler ses bras et ses jambes, en essayant de se débattre et de se dégager. La machine s'est allumée, et je me suis tenue là, stupéfaite et incrédule. J'ai vu cet enfant démembré dans le ventre de sa mère.

«Je me rappelle la toute dernière chose que j'ai vue: cette petite colonne vertébrale parfaitement formée, tourbillonner dans le ventre de sa mère. Puis je l'ai vue finalement être aspirée. L'écran est devenu noir, et je savais que l'avortement était terminé. Je venais d'être témoin d'une mort. Je venais d'assister à une réponse humaine, ce réflexe de survie qui existe en chacun de nous. J'ai réalisé à ce moment-là que Planned Parenthood m'avait menti (en me laissant croire que l'enfant non encore né n'est pas un être humain, mais qu'un amas de cellules, et que l'avortement n'était donc pas le meurtre d'un enfant innocent).»

Voici ce que déclarait sainte Teresa de Calcutta à Oslo, en Norvège, le 10 décembre 1979, alors qu'elle acceptait le Prix Nobel de la Paix:

«Le plus grand destructeur de la paix, aujourd'hui, est le crime commis contre l'innocent enfant à naître. Si une mère peut tuer son propre enfant, dans son propre sein, qu'est-ce qui nous empêche, à vous et à moi, de nous entretenir les uns les autres? L'Écriture déclare elle-même: "Même si une mère peut oublier son enfant, moi, je ne vous oublierai pas. Je vous ai gardés dans la paume de ma main." (Isaïe 49, 15-16.) Même si une mère pouvait oublier...

«Mais aujourd'hui on tue des millions d'enfants à naître. Et nous ne disons rien. On lit dans les journaux le nombre de ceux-ci ou de ceux-là qui sont tués, de tout ce qui est détruit, mais personne ne parle des millions de petits êtres qui ont été conçus avec la même vie que vous et moi, avec la vie de Dieu. Et nous ne disons rien... C'est pourquoi, aujourd'hui, je vous invite à prendre ici cette forte résolution: nous allons sauver tous les petits enfants, tous les enfants à naître, nous allons leur donner une chance de naître. Et que ferons-nous pour cela? Nous lutterons contre l'avortement par l'adoption... C'est pourquoi, aujourd'hui, en présence de Sa Majesté et devant vous tous qui venez de pays différents, je vous le demande: prions tous d'avoir le courage de défendre l'enfant à naître et de donner à l'enfant la possibilité d'aimer et d'être aimé. Et je pense qu'ainsi – avec la grâce de Dieu – nous pourrons apporter la paix dans le monde. ❖



Les bébés avortés sont les nouveaux martyrs de notre époque

1 Source: www.youtube.com/watch?v=HoF4FyfRBnk

La vertu de justice: rendre à chacun ce qui lui est dû

Depuis le début de 2024, lors de ses audiences générales du mercredi, le pape François aborde le thème des vices et des vertus. Dans le numéro de mars-avril 2024, nous avons publié sa catéchèse sur le vice de la colère. Nous publions maintenant sa catéchèse sur la vertu de justice, telle que prononcée le 3 avril 2024:

Nous voici arrivés à la deuxième des vertus cardinales: aujourd'hui nous parlerons de la justice. C'est la vertu sociale par excellence. Le Catéchisme de l'Église catholique la définit ainsi: **«La vertu morale qui consiste dans la constante et ferme volonté de donner à Dieu et au prochain ce qui leur est dû»** (n. 1807). Telle est la justice. Souvent, lorsqu'on évoque la justice, on cite également la devise qui la représente: «unicuique suum», à savoir, à «chacun son droit». C'est la vertu du droit, qui cherche à régler avec équité les relations entre les personnes.

Elle est représentée de façon allégorique par la balance, car elle se propose d'«équilibrer les comptes» entre les hommes, surtout lorsqu'ils risquent d'être faussés par un déséquilibre. Son but est que, dans une société, chacun soit traité selon sa dignité. Mais les anciens maîtres enseignaient déjà que cela nécessite également d'autres attitudes vertueuses, telles que la bienveillance, le respect, la gratitude, l'affabilité, l'honnêteté: des vertus qui contribuent à une bonne coexistence entre les personnes. La justice est une vertu pour une bonne coexistence entre les personnes.

Nous comprenons tous que la justice est fondamentale pour la coexistence pacifique dans la société: un monde sans lois qui respectent les droits serait un monde dans lequel il est impossible de vivre, il ressemblerait à une jungle. Sans justice, il n'y a pas de paix. En effet, si la justice n'est pas respectée, cela engendre des conflits. Sans justice, on consacre la loi de la domination du plus fort sur les faibles, et cela n'est pas juste.

Mais la justice est une vertu qui agit aussi bien dans les grandes choses que dans les petites choses: elle ne concerne pas seulement les salles d'audience des tribunaux, mais aussi l'éthique qui caractérise notre vie quotidienne. Elle établit des relations sincères avec les autres: elle réalise le précepte de l'Évangile, selon lequel le discours chrétien doit être: «“Oui? oui”, “Non? non”»: ce qu'on dit de plus vient du Mauvais»

(Mt 5, 37). Les demi-vérités, les discours subtils qui cherchent à tromper le prochain, les réticences qui cachent les véritables intentions, ne sont pas des attitudes conformes à la justice. L'homme juste est droit, simple et franc, il ne porte pas de masque, il se présente tel qu'il est, il a un franc parler. Le mot «merci» est souvent sur ses lèvres: il sait que, quel que soit notre effort pour être généreux, nous restons toujours redevables à l'égard de notre prochain. Si nous aimons, c'est aussi parce que nous avons été aimés auparavant.

Dans la tradition, on trouve d'innombrables descriptions de l'homme juste. Voyons-en quelques-unes. L'homme juste vénère les lois et les respecte, sachant qu'elles constituent une barrière qui protège les faibles de l'arrogance des puissants. **L'homme juste ne se préoccupe pas seulement de son propre bien-être individuel, mais il veut le bien de toute la société. C'est pourquoi il ne cède pas à la tentation de ne penser qu'à lui-même et de s'occuper de ses propres affaires, aussi légi-**

times soient-elles, comme s'il s'agissait de la seule chose qui existe au monde. La vertu de la justice rend évident — et met dans le cœur l'exigence — qu'il ne peut y avoir de vrai bien pour moi s'il n'y a pas aussi le bien de tous.

C'est pourquoi l'homme juste veille sur son propre comportement, afin qu'il ne soit pas préjudiciable aux autres: s'il commet une erreur, il s'excuse. L'homme juste s'excuse toujours. Dans certaines situations, il va jusqu'à sacrifier son bien personnel pour le mettre à la disposition de la communauté. Il souhaite une société ordonnée, où ce sont les personnes qui donnent du lustre aux fonctions, et non les fonctions qui donnent du lustre aux personnes. Il déteste les recommandations et n'échange pas de faveurs. Il aime la responsabilité et est exemplaire dans la vie et la promotion de la légalité. En effet, telle est la voie de la justice, l'antidote à la corruption: combien il est important d'éduquer les gens, en particulier les jeunes, à la culture de la légalité! C'est le moyen de prévenir le cancer de la corruption et d'éradiquer le crime, en ôtant le sol sous ses pieds.

De plus, le juste évite les comportements nuisibles tels que la calomnie, le faux témoignage, la fraude, l'usure, la moquerie, la malhonnêteté. Le juste maintient la parole donnée, rend ce qu'il a emprunté, reconnaît un juste salaire à tous les ouvriers — un hom-



me qui ne reconnaît pas le juste salaire à ses ouvriers n'est pas juste, il est injuste —, il veille à ne pas porter de jugements téméraires sur les autres, il défend la réputation et la bonne renommée des autres.

Nul ne sait si, dans notre monde, les hommes justes sont aussi nombreux ou aussi rares que les perles précieuses. Mais ce sont des hommes qui attirent la grâce et les bénédictions tant sur eux-mêmes que sur le monde dans lequel ils vivent. Ce ne sont pas des perdants par rapport à ceux qui sont «malins et rusés», car, comme le dit l'Écriture, «qui poursuit la justice et

la miséricorde trouvera vie, justice et honneur» (Pr 21, 21). Les justes ne sont pas des moralistes qui revêtent les habits du censeur, mais des personnes droites qui «sont affamées et assoiffées de la justice» (Mt 5, 6), des rêveurs qui gardent dans leur cœur le désir d'une fraternité universelle. Et de ce rêve, spécialement aujourd'hui, nous avons tous un grand besoin. Nous avons besoin d'être des hommes et des femmes justes, et cela nous rendra heureux. ❖

Pape François

La vertu de force: le courage de dire «non» au mal

On peut savoir ce qui est juste, ce qui est bien, mais ne pas avoir le courage, la force de le dire, de le faire, par peur des persécutions, par exemple. C'est pourquoi on a aussi besoin de la vertu de force, qui était précisément le sujet de la catéchèse du pape François le mercredi 10 avril 2024. Tout comme Louis Even, il faut avoir le courage de dire aux Financiers: «Non, vous n'avez pas le droit de nous voler!» Et aux gouvernements: «Non, vous n'avez pas le droit d'être les complices de ces Financiers!»

La catéchèse d'aujourd'hui est consacrée à la troisième des vertus cardinales, à savoir la force d'âme. Commençons par la description qu'en donne le Catéchisme de l'Église Catholique: **«La force est la vertu morale qui assure dans les difficultés la fermeté et la constance dans la poursuite du bien. Elle affermit la résolution de résister aux tentations et de surmonter les obstacles dans la vie morale. La vertu de force rend capable de vaincre la peur, même de la mort, d'affronter l'épreuve et les persécutions.»** (n. 1808).

Voici donc la plus «combative» des vertus. Alors que la première des vertus cardinales, la prudence, est d'abord associée à la raison de l'homme, et que la justice trouve sa place dans la volonté, cette troisième vertu, la force d'âme, est souvent rattachée par les auteurs scolastiques à ce que les anciens nommaient «l'appétit irascible». La pensée antique n'imaginait pas un homme sans passions: ce serait une pierre. Et les passions... doivent être éduquées, elles doivent être dirigées, elles doivent être purifiées par l'eau du baptême, ou mieux par le feu de l'Esprit-Saint. **Un chrétien sans courage, qui ne plie pas ses propres forces au bien, qui ne dérange personne, est un chrétien inutile. Pensons-y! (...)**

Il y a des ennemis intérieurs que nous devons vaincre, qui ont pour nom anxiété, angoisse, peur, culpabilité: autant de forces qui s'agitent au plus profond de nous-mêmes et qui, dans certaines situations,

nous paralysent. Combien de combattants succombent avant même d'avoir commencé le défi! (...)

Aux épreuves intérieures s'ajoutent les ennemis extérieurs, que sont les épreuves de la vie, les persécutions, les difficultés auxquelles on ne s'attendait pas et qui nous surprennent. En effet, nous pouvons essayer de prévoir ce qui va nous arriver, mais la réalité est en grande partie faite d'événements impondérables, et dans cette mer, notre bateau est parfois ballotté par les vagues. La force d'âme fait alors de nous des marins résistants, qui ne s'effraient pas et ne se découragent pas.

La force d'âme est une vertu fondamentale parce qu'elle prend au sérieux le défi du mal dans le monde... Il suffit de feuilleter un livre d'histoire, ou malheureusement même les journaux, pour découvrir les actes néfastes dont nous sommes en partie victimes et en partie protagonistes: guerres, violences, esclavage, oppression des pauvres, des blessures jamais guéries et qui saignent encore.

La vertu de force nous fait réagir et crier un "non", un «non» catégorique à tout cela. Dans notre Occident confortable, qui a quelque peu édulcoré les choses, qui a transformé le chemin de la perfection en un simple développement organique, qui n'a pas besoin de lutter parce que tout lui semble identique, nous ressentons parfois une saine nostalgie des prophètes. Mais elles sont très rares les personnes inconfortables et visionnaires. **Il faut que quelqu'un nous sorte de la mollesse dans laquelle nous nous sommes installés et nous fasse répéter résolument notre «non» au mal et à tout ce qui conduit à l'indifférence. «Non» au mal et «non» à l'indifférence; «oui» au cheminement, au cheminement qui nous fait avancer, et pour cela nous devons lutter.**

Redécouvrons donc dans l'Évangile la force d'âme de Jésus et apprenons-la du témoignage des saints et des saintes. Merci! ❖

Pape François

La justice est de rendre à chacun ce qui lui est dû

Ce qui est dû à chacun, c'est un dividende social

par Alain Pilote

Nous venons de lire en page 14 de ce numéro de Vers Demain que selon saint Thomas d'Aquin — et selon le Catéchisme de l'Église catholique — la définition de la justice est de «rendre à chacun ce qui lui est dû». Eh bien, selon la Démocratie économique enseignée par Vers Demain, c'est un dividende social — une somme d'argent mensuelle — qui est dû à chaque citoyen.



C.H. Douglas



Louis Even

Louis Even (1885-1974) s'est fait le propagateur, tout d'abord au Canada français, des propositions financières de l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas (1879-1952), énoncées pour la première fois en 1918, et connues sous le nom de Démocratie économique (d'après le premier livre de Douglas sur le sujet). Louis Even a fondé en 1939 un périodique pour faire connaître ces idées, Vers Demain, et aussi un groupe dévoué à faire connaître cette réforme économique, les Pèlerins de saint Michel.

La mise en application des principes de la Démocratie économique ferait l'organisme économique et social atteindre efficacement sa fin, qui est la satisfaction des besoins humains: c'est-à-dire, financer non seulement la production de biens qui correspondent aux besoins, mais aussi financer la consommation, pour s'assurer que ces biens et services joignent véritablement les êtres humains de façon concrète.

Le génie de Louis Even a été de vulgariser les notions d'ingénieur de Douglas pour les mettre à la portée de monsieur et madame Tout-le-monde, et surtout de les éclairer de la lumière de la doctrine sociale de l'Église catholique, et de la philosophie de saint Thomas d'Aquin.

Un des trois principes de la Démocratie Économique, qui fait l'objet de cet article, est le dividende, ou revenu garanti à chaque citoyen, du berceau à la

tombe, sans conditions, que l'on soit salarié ou non. (Il ne s'agit pas d'égalitarisme, puisque ceux qui sont employés recevraient leur salaire en plus du dividende.) On revient donc à la définition de la justice selon saint Thomas d'Aquin: *suum cuique*, rendre à chacun ce qui lui est dû.

Mais ce dividende n'a de sens que dans la mesure

Le Crédit Social repose sur trois principes (comme un trépied)



1. L'argent fait sans intérêt par la société
2. Un dividende à chaque citoyen
3. Un escompte sur les prix remboursé au marchand

où il est appliqué avec les deux autres principes de la Démocratie Économique:

1. L'argent nouveau appartient à la société, et non pas à des compagnies privées (les banques commerciales), et doit être émis par un organisme créé par l'État, un Office national de crédit. En vérité, l'argent tire sa valeur de la capacité de production du pays, du fait qu'il existe des richesses naturelles et des travailleurs disposés à développer ces ressources.

2. L'autre principe de la Démocratie Économique, c'est l'escompte compensé — un rabais sur les prix compensé au vendeur — pour empêcher toute hausse des prix, donc toute inflation.

Pourquoi un revenu à tous, et pourquoi l'appeler dividende ?

Lorsqu'on parle de quelqu'un qui reçoit des dividendes, on pense généralement à celui qui possède des actions dans une compagnie, et qui reçoit ainsi une part des profits. Eh bien, on peut dire en toute vérité que chaque citoyen du pays, chaque membre de la société est co-capitaliste, propriétaire d'un capital réel et immensément productif.

Comme il a été mentionné précédemment, l'argent, ou crédit financier est, à sa naissance, propriété de toute la société, parce qu'il est basé sur le crédit réel, sur la capacité de production du pays. Cette capacité de production est faite, certes, en partie, du travail, de la compétence de ceux qui participent à la production. Mais elle est faite surtout, et de plus en plus, d'autres éléments qui sont propriété de tous.

«L'homme, par son travail, hérite d'un double patrimoine: il hérite d'une part de ce qui est donné à tous les hommes, sous forme de ressources naturelles et, d'autre part, de ce que tous les autres ont déjà élaboré à partir de ces ressources...»
Jean-Paul II, Laborem exercens



Il y a d'abord les richesses naturelles, qui ne sont la production d'aucun homme; elles sont un don de Dieu, une gratuité qui doit être au service de tous. Il y a aussi toutes les inventions faites, développées et transmises d'une génération à l'autre. C'est le plus gros facteur de production aujourd'hui. Et nul homme ne peut prétendre, plus qu'un autre, à la propriété de ce progrès, qui est fruit de générations.

Sans doute il faut des hommes actuels pour le mettre à contribution – et ceux-là ont droit à une récompense: ils la reçoivent en rémunérations: salaires, traitements, etc. Mais un capitaliste qui ne participe pas personnellement à l'industrie où il a placé son capital a droit quand même à une part du résultat, à cause de son capital.

Eh bien! le plus gros capital réel de la production moderne, c'est bien la somme des découvertes, des inventions progressives, qui font qu'aujourd'hui, on obtient plus de produits avec moins de travail. Et puisque tous les vivants sont, à titre égal, cohéritiers de cet immense capital qui s'accroît toujours, tous ont droit à une part des fruits de la production.

L'employé a droit à ce dividende et à son salaire. Le non-employé n'a pas de salaire, mais a droit à ce dividende, que nous appelons social, parce qu'il est le revenu d'un capital social.

Un double héritage

Karl Marx prétendait que le travail (le prolétariat) créait toute la richesse. Adam Smith disait que le capital (celui qui investit de l'argent dans une entreprise) avait aussi sa part. Mais tous deux ignorent ce que Douglas appelle «l'héritage culturel», ce fameux héritage des ressources naturelles et des inventions, responsable de plus de 90% de la production du pays. En fait, quand on parle des pauvres, il est tout à fait juste de parler de «deshérités», car ce sont des gens à qui on a refusé leur héritage.

Le dividende du Crédit Social (ou Démocratie Économique) est donc basé sur deux choses: l'héritage des richesses naturelles et des inventions des générations précédentes. C'est exactement ce que le Pape Jean-Paul II écrivait en 1981 dans son Encyclique *Laborem exercens*, sur le travail humain (n. 13):

«L'homme, par son travail, hérite d'un double patrimoine: il hérite d'une part de ce qui est donné

à tous les hommes, sous forme de ressources naturelles et, d'autre part, de ce que tous les autres ont déjà élaboré à partir de ces ressources, en réalisant un ensemble d'instruments de travail toujours plus parfaits. Tout en travaillant, l'homme hérite du travail d'autrui.»

Comblant le manque de pouvoir d'achat

Une autre raison de verser un dividende à chaque citoyen est de nature mathématique: c'est que le système financier actuel crée un manque chronique de pouvoir d'achat.

Aujourd'hui, les produits sont offerts à un certain prix. Les personnes qui ont de l'argent achètent ces produits en y mettant le prix. Cela permet aux personnes qui ont de l'argent de choisir les produits qui leur conviennent.

Un système de Démocratie Économique ne bouleverserait point cette méthode de distribuer les produits. La méthode est souple et bonne – à condition, évidemment, que les individus qui ont des besoins aient en même temps du pouvoir d'achat pour choisir les produits qui conviennent à leurs besoins.

Du pouvoir d'achat entre les mains de ceux qui ont des besoins: c'est justement là que le système actuel a des défauts, et que la Démocratie Économique corrigerait ces défauts.

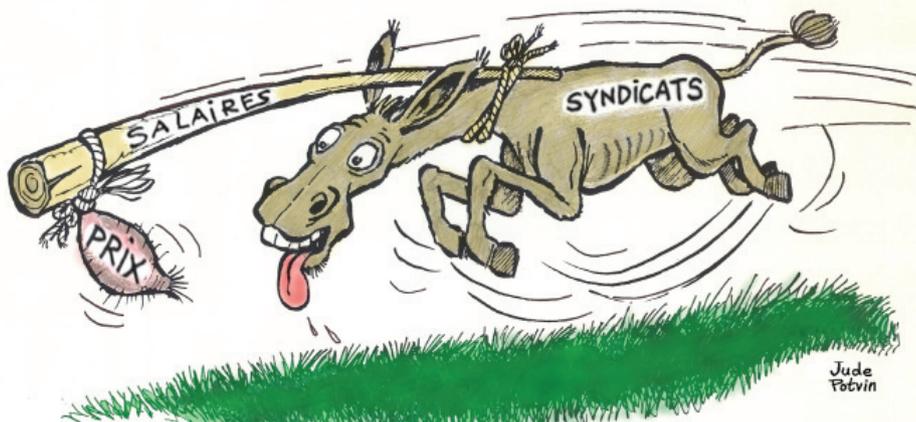
Quand la production est financée, elle fonctionne. Quand elle fonctionne, elle distribue l'argent qui sert à la financer. L'argent ainsi distribué, sous forme de salaires, profits, dividendes industriels, constitue du pouvoir d'achat pour ceux qui le reçoivent. Mais:

1. Premièrement, l'industrie ne distribue jamais le pouvoir d'achat au même régime qu'elle bâtit ses prix.

2. Deuxièmement, la production ne distribue pas de pouvoir d'achat à tout le monde. Elle n'en distribue qu'à ceux qui sont employés par elle.

Même si les banques ne chargeaient aucun intérêt sur l'argent qu'elles prêtent, il existerait toujours un manque de pouvoir d'achat, car jamais l'argent distribué en salaires ne peut acheter toute la production, qui comprend d'autres éléments dans ses prix. ►

Pauvre âne! Allonger la perche ne rapproche pas le navet!



Le dividende du Crédit Social augmenterait les revenus sans augmenter les prix ni les salaires

Certains économistes prétendent que la production finance automatiquement la consommation, que les salaires distribués suffisent pour acheter tous les biens mis en vente, mais les faits prouvent le contraire. L'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas fut le premier à démontrer ce manque chronique de pouvoir d'achat, et à y apporter une solution scientifique, connue sous le nom de «*Démocratie économique*» ou «*Crédit Social*». Douglas explique ainsi ce manque de pouvoir d'achat par ce qu'il appelle le «*théorème A + B*».

A ne peut acheter A + B

Le producteur doit inclure dans ses prix tous ses coûts de production s'il désire rester en affaires. Les salaires distribués à ses employés – que Douglas appelle «*paiements A*» – ne sont qu'une partie du coût de production du produit. Le producteur a aussi d'autres coûts de production qui ne sont pas distribués en salaires, mais qu'il doit inclure dans ses prix: les paiements pour les matériaux, les taxes, les frais bancaires, l'entretien et le remplacement des machines, etc. Douglas appelle ces paiements faits à d'autres organisations les «*paiements B*».

Le prix de vente du produit doit inclure tous les coûts: les salaires (A) et les autres paiements (B). Le prix de vente du produit sera donc $A + B$. Alors, il est évident que les salaires (A) ne peuvent acheter la somme de tous les coûts ($A + B$). Il y a donc un manque chronique de pouvoir d'achat dans le système.

Même si on essaie d'augmenter les salaires pour rattraper les prix, la hausse des salaires sera incluse automatiquement dans les prix, et rien ne sera réglé. (C'est comme l'âne qui court après le navet sur la caricature en haut de cette page.) Pour pouvoir acheter toute la production, il faut donc un revenu supplémentaire en dehors des salaires, au moins égal à B. C'est ce que ferait le dividende du crédit social, accordé à chaque mois à chaque citoyen du pays. (Remarquez bien, ce dividende serait financé par de l'argent nouveau créé par la nation, et non pas par les taxes des contribuables, car ce serait alors de l'argent provenant des salaires.)

Sans cette autre source de revenu (le dividende), il devrait y avoir théoriquement, dans le système actuel, une montagne de produits invendus. Si les produits se vendent tant bien que mal malgré tout, c'est qu'on a à la place une montagne de dettes! En effet, puisque les gens n'ont pas assez d'argent, les marchands doivent encourager les ventes à crédit pour écouler leur marchandise. (Achetez maintenant, payez plus tard... en 36 versements!)

Le progrès remplace le besoin de travail humain

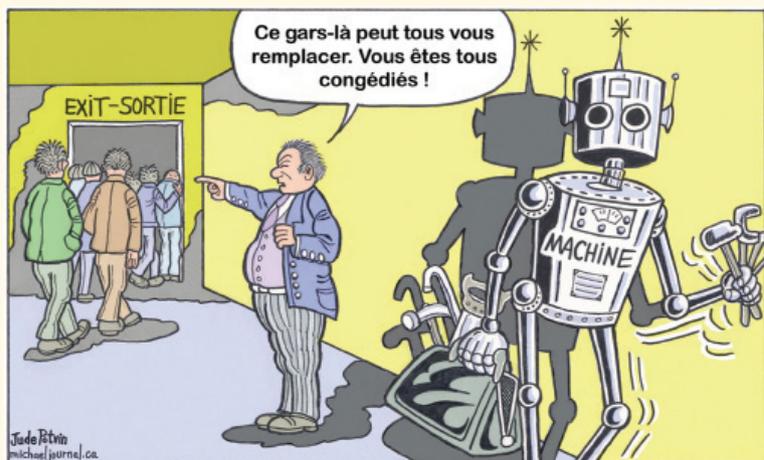
Un autre défaut du système financier actuel est que la production ne distribue pas de pouvoir d'achat à tout le monde. Elle n'en distribue qu'à ceux qui sont employés par elle. Et plus la production provient des machines, moins elle provient du travail humain. Elle augmente alors même que l'emploi nécessaire diminue. Il y a donc conflit entre le progrès qui supprime le besoin de travail, et le règlement qui ne distribue de pouvoir d'achat qu'à l'emploi.

Pourtant, tout le monde a le droit de vivre. Et tout le monde a droit aux nécessités de la vie. Les biens de la terre ont été créés pour tous les hommes, pas seulement pour les employables.

C'est pourquoi la Démocratie économique ferait ce que le système actuel ne fait pas. Sans supprimer la récompense au travail, il distribuerait à tous un revenu périodique, appelé dividende social – revenu lié à la personne et non pas à l'emploi.

Les biens de la terre ont été créés pour tous

C'est le moyen le plus direct, le plus concret pour garantir à tout être humain l'exercice de son droit fon-



damental à une part des biens de la terre. Toute personne possède ce droit – non pas à titre d’embauché dans la production, mais à seul titre d’être humain.

Cette notion de la destination universelle des biens a été reprise plusieurs fois par le Magistère de l’Église, y compris dans le document conciliaire *Gaudium et Spes* (paragraphe 69) et les encycliques sociales de Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI. Pour ne citer qu’un pape, nous reprenons ici les paroles de Pie XII tirées de son radio-message du 1er juin 1941 (à l’occasion du cinquantième anniversaire de l’encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII):

«Les biens créés par Dieu l’ont été pour tous les hommes et doivent être à la disposition de tous, selon les principes de la justice et de la charité.»

«Tout homme, en tant qu’être doué de raison, tient en fait de la nature le droit fondamental d’user des biens matériels de la terre, quoiqu’il soit laissé à la volonté humaine et aux formes juridiques des peuples de régler plus en détail la réalisation pratique de ce droit. Un tel droit individuel ne saurait en aucune manière être supprimé, pas même par l’exercice d’autres droits certains et reconnus sur des biens matériels.»

Dans la mesure où la production peut se passer d’emploi humain, le pouvoir d’achat exprimé par l’argent doit atteindre les consommateurs par un autre canal que la récompense à l’emploi. Le remplacement de l’homme par la machine dans la production devrait être un enrichissement, délivrant l’homme de soucis purement matériels et lui permettant de se livrer à d’autres fonctions humaines que la seule fonction économique. Si c’est au contraire une cause de soucis et de privations, c’est simplement parce qu’on refuse d’adapter le système financier à ce progrès, qu’on veut limiter les revenus au seul emploi rémunéré.

Alliée ou ennemie de l’homme ?

La technologie est-elle un mal ? Doit-on se révolter et détruire toutes les machines parce qu’elles nous enlèvent nos emplois ? Non, si le travail peut être accompli par la machine, tant mieux : cela permettra à l’homme de consacrer ses temps libres à d’autres activités, à des activités libres, des activités de son choix. Mais cela, à condition qu’il reçoive un revenu pour remplacer le salaire qu’il a perdu avec l’introduction de la machine, du robot ; autrement, la machine, qui devrait être l’alliée de l’homme, devient son ennemi, car elle le prive de revenu, et l’empêche de vivre.

En 1850, alors que les manufactures venaient à peine d’apparaître, au tout début de la Révolution industrielle, l’homme faisait 20% du travail, l’animal 50%, et la machine 30%. En 1900, l’homme accomplissait seulement 15% du travail, l’animal 30%, et la machine 55%. En 1950, l’homme ne faisait que 6% du travail, et les machines accomplissaient le reste – 94%. (Les animaux ont été libérés !) Et nous n’avons encore rien vu, puisque nous entrons maintenant dans l’ère de l’ordinateur et de la robotisation...

Implications environnementales

Si on veut persister à tenir tout le monde, hommes et femmes, employés dans la production, même si la production pour satisfaire les besoins de base est déjà toute faite, et cela, avec de moins en moins de labeur humain, alors il faut créer de nouveaux emplois complètement inutiles, et dans le but de justifier ces emplois, créer de nouveaux besoins artificiels, par une avalanche de publicité, pour que les gens achètent des produits dont ils n’ont pas réellement besoin. C’est ce qu’on appelle «la société de consommation».

De même, on fabriquera des produits dans le but qu’ils durent le moins longtemps possible, dans le but d’en vendre plus, et faire plus d’argent, ce qui entraîne un gaspillage non nécessaire des ressources naturelles, et la destruction de l’environnement. (C’est ce qu’on appelle l’obsolescence programmée.) Ainsi, on persistera à maintenir des travaux qui ne nécessitent aucun effort de créativité, qui ne demandent que des efforts mécaniques, qui pourraient facilement être faits uniquement par des machines, des travaux où l’employé n’a aucune chance de développer sa personnalité.

Activités libres

Mais alors, si l’homme n’est pas employé dans un travail salarié, que va-t-il faire de ses temps libres ? Il l’occupera à faire des activités libres, des activités de son choix. C’est justement dans ses temps libres que l’homme peut vraiment développer sa personnalité, développer les talents que Dieu lui a donnés et les utiliser à bon escient.

De plus, c’est durant leurs temps libres que l’homme et la femme peuvent s’occuper de leurs devoirs familiaux, religieux et sociaux : élever leur famille, pratiquer leur religion (connaître, aimer et servir Dieu), venir en aide à leur prochain. Élever des enfants est le travail le plus important au monde, mais parce que la femme qui reste au foyer pour élever ses enfants ne reçoit pas de salaire, on considère qu’elle ne fait rien, qu’elle ne travaille pas !

Être libéré de la nécessité de travailler pour produire les biens essentiels à la vie ne signifie aucunement paresse. Cela signifie tout simplement que l’individu est alors en position de choisir l’activité qui l’intéresse. Sous un système de Crédit Social, il y aura une floraison d’activités créatrices. Par exemple, les grandes inventions, les plus grands chefs-d’œuvre de l’art, ont été accomplis dans des temps libres. Comme le disait C. H. Douglas :

«La majorité des gens préfèrent être employés – mais dans des choses qu’ils aiment plutôt que dans des choses qu’ils n’aiment pas. Les propositions du Crédit Social ne visent aucunement à produire une nation de paresseux... Le Crédit Social permettrait aux gens de s’adonner aux travaux pour lesquels ils sont qualifiés. Un travail que vous faites bien est un travail que vous aimez, et un travail que vous aimez est un travail que vous faites bien.» ❖

Le Crédit Social et le Royaume de Dieu

« L'avenir de la civilisation chrétienne dépend de ceux qui ont compris l'idée de Douglas »

Voici des extraits du livre d'Eric Butler intitulé *Releasing Reality* (Libérer la réalité), ayant comme sous-titre «Le Crédit Social et le Royaume de Dieu», qui a été publié en 1979 pour commémorer le centenaire de la naissance de Clifford Hugh Douglas. Il montre comment le Crédit Social, ou Démocratie économique, apporte une nouvelle pertinence à tous les aspects des affaires de l'homme. M. Butler conclut en faisant observer que l'avenir du christianisme dépend maintenant de ceux qui ont compris l'«aperçu de la réalité» fourni par Douglas:



Eric Butler

par Eric D. Butler

Une dette astronomique, la fiscalité écrasante et l'inflation produisirent à Rome (le dernier Empire romain) les mêmes résultats désastreux économiques, sociaux et politiques qui sont une caractéristique de ce qui est aujourd'hui clairement une autre civilisation en train de se désintégrer. Les leçons de l'histoire sont indispensables. Ceux qui refusent de tirer les leçons des catastrophes de l'histoire sont condamnés à répéter ces catastrophes.

La contribution essentielle de Douglas pour une compréhension de l'histoire réelle était de montrer comment le système monétaire a, au fil des siècles, été un instrument majeur pour la centralisation du pouvoir.

Le défaut fondamental du système

Douglas a décrit comment, lorsqu'il a découvert pour la première fois le défaut fondamental du système financier et économique actuel, il pensait que tout ce qu'il avait à faire était de mettre au courant de ce défaut ceux qui contrôlent le système, qu'ils le remercieraient, puis procéderaient à corriger ce défaut. Mais il a vite découvert que, loin de vouloir corriger le défaut en question, ceux qui contrôlent la politique financière étaient déterminés à résister à toute suggestion de correction d'un défaut qui faisait en sorte que la centralisation progressive du pouvoir semblait inévitable.

Les marxistes et autres groupes assoiffés de pouvoir étaient tout aussi fortement opposés à toute politique corrective qui supprimerait les conditions dont ils ont besoin pour faire la révolution.

Comme l'a dit Douglas, il s'est vite rendu compte

qu'il se lançait dans un projet qui accaparerait toute sa vie, mais aussi de nombreuses générations à venir. En révélant le défaut à la base du système financier et économique actuel, Douglas a dû faire face à la question plus fondamentale de l'éternelle lutte pour le pouvoir.

Si l'état actuel du monde n'est pas le résultat de politiques façonnées par des individus qui se sont organisés pour promouvoir ces politiques, mais plutôt le résultat de forces aveugles et du hasard, il est clair qu'il n'y a rien qu'un individu puisse faire pour empêcher de nouvelles catastrophes. C'est la théorie de l'idiote du village, et, naturellement, cette théorie tend à produire une attitude passive à l'égard des événements, elle bloque l'initiative individuelle.

Le christianisme ne s'est pas développé par hasard

Mais l'absurdité de cette théorie (que les événements de l'histoire de l'humanité arrivent simplement par hasard) peut être démontrée en demandant: «La civilisation chrétienne occidentale s'est-elle développée au cours des deux mille dernières années simplement par hasard?»

La civilisation chrétienne s'est développée parce que suffisamment d'individus se sont efforcés, sacrifiés — et beaucoup ont même donné leur vie — pour faire avancer une notion de comment les individus devaient vivre ensemble dans la société. Le recul de la civilisation chrétienne a eu lieu parce que des individus, ayant une vision antichrétienne de la façon dont les hommes doivent vivre, ont utilisé des instruments de pouvoir et d'influence pour s'efforcer de créer un monde dans lequel leur philosophie prévaut. Ils doivent être décrits comme étant des conspirateurs, même si beaucoup d'entre eux sont en compétition les uns avec les autres.

«Christianisme appliqué»

Douglas a jeté une lumière éblouissante sur une grande partie de ce qui semblait obscur ou non pertinent au sujet du christianisme. Sa présentation de l'importance vitale de la doctrine de l'Incarnation fut une révélation pour moi, et je suis depuis longtemps arrivé à la conclusion que le Crédit Social est, comme Douglas a dit, «le christianisme appliqué», **et que l'avenir même du christianisme authentique dépend maintenant du Crédit social et des révélations de Douglas.**

Il est relativement facile de critiquer les prétendus effets désastreux du christianisme sur le drame humain (comme les athées et autres adversaires du christianisme aiment à le faire), mais G.K. Chesterton avait raison quand il disait que loin d'avoir échoué, le christianisme n'avait pas encore été appliqué. Au contraire, dans la mesure où le christianisme avait été appliqué, il en était résulté un énorme progrès pour l'humanité.

Sans l'influence chrétienne, le sommet de la civilisation occidentale, atteint avant la Première Guerre mondiale, n'aurait jamais été possible. Depuis lors, il y a eu un recul du christianisme (pas en population, mais dans le degré où le christianisme est appliqué et vécu dans la société). Ce recul peut cependant être renversé, si suffisamment d'individus se mettent à rechercher, avec l'humilité requise, ce qui n'a pas fonctionné. Douglas a montré la voie à suivre en préconisant des politiques qui peuvent incarner la Parole de Dieu dans la société.

Un grand nombre de personnes qui se disent chrétiens — disciples du Christ — appuient des politiques qui écrasent de plus en plus la liberté de l'individu. Le summum du blasphème est de prétendre qu'on peut être à la fois chrétien et marxiste, et appuyer la création d'un gouvernement mondial — un César international.

Beaucoup de ceux qui se disent créditistes et partisans de Douglas ont perverti ses idées en décrivant Douglas comme étant un «réformateur monétaire» et un «grand idéaliste». L'approche de Douglas en est une de respect et d'humilité, telle qu'elle est exprimée dans son commentaire que «les règles de l'univers transcendent la pensée humaine», et que si l'homme désire le plus haut degré de satisfaction dans les affaires humaines, il doit soigneusement tenter de découvrir quelles sont ces vérités, et ensuite leur obéir. Douglas était avant tout un homme soucieux de découvrir la vérité, la réalité.

Je sais, par mes propres connaissances techniques, dit Douglas, qu'il n'y a pas du tout de problème de production dans le monde, qu'il n'y a aucune chose que vous ne puissiez obtenir si vous mettez l'argent nécessaire sur la table.»

L'homme doit suivre la Loi de Dieu

Une des images les plus révélatrices que nous avons de Douglas, en tant qu'homme, et de sa philosophie, nous vient de L.D. Byrne:

«C'est la base de la philosophie de Douglas — dont le Crédit Social est la ligne d'action — qu'il existe dans l'univers et au cours des siècles une Loi de Justice — la Loi divine — ce qu'il appelle le Canon. L'homme doit rechercher cette loi activement, et

dans la mesure où il la trouve et s'y conforme, il atteindra l'harmonie avec l'univers et son Créateur. À l'inverse, dans la mesure où l'homme ignore le fonctionnement de ce «canon» et s'en moque, il ne récoltera que désastres.

Dans un discours donné en 1933, intitulé *La Poursuite de la vérité*, Douglas a souligné que sa principale préoccupation était la droiture en toutes choses, qu'il existait dans l'univers quelque chose appelé un "canon" (la loi de Dieu), et que le succès véritable ne peut provenir que d'une tentative constante de découvrir ce canon et de s'y conformer dans toute activité humaine, quelle qu'elle soit.»



Clifford Hugh Douglas

L'argent est un symbole créé par l'homme

S'il est vrai que le mouvement du Crédit Social a joué un rôle majeur pour faire connaître la façon dont le crédit financier est créé et détruit par le système bancaire, bien avant que Douglas soit apparu sur la scène publique, un certain nombre d'autorités ont expliqué à un public restreint comment l'argent était créé sous forme de crédit financier ou bancaire.

Et, bien sûr, ceux qui exploitaient le système de création du crédit au cours des siècles étaient bien conscients de l'énorme pouvoir qu'ils exerçaient — tant que les gens croyaient en général que les banques ne prêtaient que l'argent d'abord déposé chez elles, et étaient généralement ignorants des réalités du système monétaire.

Indépendamment de la forme qu'il prend, l'argent n'est qu'un symbole créé par l'homme, et n'a aucune valeur en soi à moins que de la richesse réelle soit créée. Du moment que suffisamment de personnes peuvent être hypnotisées à croire que, par exemple, un symbole de crédit est plus important qu'une livre de beurre, ils sont à la merci de ceux qui créent et contrôlent les symboles. L'ombre est plus importante que la substance!

Tout a été fait pour supprimer ou dénaturer et pervertir ce que Douglas avait proposé. La réaction hostile d'une alliance contre nature de banquiers internationaux, de marxistes et divers autres groupes, a mis en relief le fait évident que c'était le défi philosophique du Crédit Social qui était considéré par eux comme étant la principale menace à leur volonté d'imposer leur pouvoir.

Douglas est décédé en 1952. Mais les vérités qu'il a révélées appartiennent maintenant à l'éternité. Elles sont essentielles pour la régénération de la civilisation, peu importe combien de temps cette régénération prendra. Ceux qui ont compris ces vérités ont la responsabilité de transmettre cette connaissance pour les générations à venir. ❖

Eric Butler

Sainte Élisabeth Anne Seton

Convertie et fondatrice d'écoles catholiques

Tout comme saint John Henry Newman, évêque en Grande-Bretagne, Elisabeth Anne Seton (1774-1821) est née dans la religion anglicane, mais s'est convertie plus tard au catholicisme, en y découvrant la seule religion fondée par Jésus-Christ. De plus, tout comme sainte Marie de l'Incarnation, religieuse canadienne fondatrice d'une communauté de sœurs enseignantes, elle a fondé à Baltimore les Soeurs de la Charité de Saint Joseph (qui compte aujourd'hui environ 14 000 membres répartis dans quatre-vingt-dix pays), donnant ainsi naissance au système d'écoles paroissiales catholiques aux États-Unis.

Canonisée le 14 septembre 1975 par le Pape saint Paul VI, Élisabeth Anne Seton est alors devenue la première personne native des États-Unis d'Amérique à être élevée au rang des saints de l'Église catholique. Voici un résumé de sa vie, telle que publiée dans la lettre d'octobre 2020 de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval (www.clairval.com):

par Dom Jean-Bernard Marie Borie, abbé

Donner de la nourriture aux pauvres

Élisabeth Anne Bayley est née à New York le 28 août 1774, deuxième enfant du docteur Richard Bayley, chirurgien, et de Catherine Charlton. Tous deux descendent de familles qui sont à l'origine du peuplement britannique de la ville. Principal officier-médecin du port de New York, Richard s'occupe des immigrants qui passent un contrôle médical et demeurent en quarantaine sur l'île de Staten. Il soigne aussi les citadins, notamment lors des épidémies, comme celle de la fièvre jaune.

Le grand-père maternel d'Élisabeth a été recteur de l'église épiscopaliennne Saint-André-sur-Staten, pendant trente ans. La jeune fille est éduquée dans l'église épiscopaliennne (forme américaine de l'anglicanisme) dans les années qui ont suivi l'indépendance des États-Unis. Elle n'a que trois ans lorsqu'elle perd sa mère, en 1777. Quelque temps après, son père épouse en deuxièmes noces Charlotte Amelia Barclay. Celle-ci participe aux œuvres charitables de son église et emmène parfois la jeune Élisabeth avec elle pour donner nourriture et vêtements aux pauvres.

Après la naissance de leur cinquième enfant, le couple se sépare. M. Bayley décide d'aller à Londres pour perfectionner ses études. Recueillies au foyer d'un oncle maternel, Élisabeth et sa sœur vivent des moments difficiles, en l'absence d'une mère. Dans son journal, la jeune fille note pourtant ses réflexions sur la beauté de la nature et de la musique. On y trouve aussi des aspirations spirituelles et religieuses. Elle monte volontiers à cheval, et devient une bonne pianiste.



Les deux nouveaux mariés

En 1794, Élisabeth épouse William Seton, riche armateur-commerçant, âgé de vingt-cinq ans. Du fait de sa profession, il a voyagé en Europe et compte des amis jusqu'en Italie. Peu après leur mariage, les jeunes époux emménagent dans une belle maison de Wall Street, un des quartiers les plus riches de New York. La famille de William professe la foi épiscopaliennne, et Élisabeth continue, en compagnie de sa belle-sœur Rébecca, les tournées charitables commencées jadis avec sa belle-mère, allant jusqu'à assister les mourants pauvres dans leurs derniers instants. Elle devient la trésorière de l'œuvre de bienfaisance.

Cinq enfants naissent aux époux Seton, et ils accueillent de plus chez eux les six jeunes frères et sœurs de William. Mais les conflits entre la France et l'Angleterre, puis entre les États-Unis et l'Angleterre, leur occasionnent de sérieux revers de fortune, et ils en viennent à perdre leur maison. La santé de William, qui souffre depuis longtemps de tuberculose, se dégrade, et les médecins lui conseillent un séjour en Italie. Élisabeth et sa fille aînée, Anne, âgée de huit ans, l'accompagnent.

Arrivés à Livourne, le 18 novembre 1803, en provenance de New York où sévit la fièvre jaune, ils sont mis en quarantaine dans un lazaret misérable. Élisabeth écrit dans son journal « Non seulement je suis résolue à porter la croix, mais je l'ai baisée. Et à ce moment, tandis que je rendais gloire à Dieu pour ses consolations, William a été pris d'une crise presque au-dessus de ses forces. » Et plus loin: « Après que tout a été endormi, j'ai récité seule notre petit office,

ce que William n'a pas pu faire aujourd'hui.» Cet office comportait des prières du matin et du soir que les époux avaient composées en puisant dans les rares livres anglicans à leur disposition.



Élisabeth avec sa fille Anne

Élisabeth vit cette quarantaine dans une oraison consolée: «Je regarde ma position comme un trésor. Si mon corps est en prison, mon âme est en liberté, un tel état de liberté que tant que ce corps et cette âme seront unis sur cette terre, je ne goûterai peut-être rien de pareil.» La petite Anne elle-même semble transportée spirituellement en des régions qui ne sont pas de son âge, mais elle comprend fort bien que son père est en train de mourir. Lisant l'épisode de l'emprisonnement de saint Jean Baptiste, elle lui dit: «Oui, papa, Hérode l'a emprisonné, mais madame Hérodiade lui a donné la liberté. – Non, ma chérie, elle lui a fait couper la tête. – Eh bien, oui, papa, elle l'a fait sortir de la prison et l'a envoyé chez Dieu!»

Un profond désir du Christ

Le 17 décembre, la quarantaine s'achève, mais William est épuisé. La beauté du paysage, lors du voyage vers Pise, lui rend toutefois le sourire. Des amis, les Filicchi, leur ont préparé une maison confortable dans cette ville. Mais bientôt le mal de William reprend le dessus, et il demande à recevoir le "sacrement". Les Seton n'ont pas le bonheur d'avoir les sacrements de l'Église catholique, Eucharistie et Onction des malades, mais ils suivent les pratiques reçues dans leur église: avec toute sa dévotion, Élisabeth verse un peu de vin dans un verre en récitant des prières, puis ils boivent l'un après l'autre cette coupe d'action de grâces, tour-

nant leurs regards vers l'éternité. Ce geste évoque la première coupe d'action de grâces que Jésus donna à ses apôtres (Lc 22, 17-18).

Un profond désir du Christ jaillit des cœurs d'Élisabeth et de son mari. Le capitaine du vaisseau qui les avait emmenés les visite le jour de Noël, et William lui confie sa femme pour qu'il la ramène aux États-Unis. Cette sollicitude de son époux moribond émeut profondément Élisabeth. William remet son âme à Dieu, le 27 décembre, sur ces paroles: «Mon Christ Jésus, ayez pitié de moi! Et recevez-moi! Mon Christ Jésus...»

Les frères Filicchi, Philippe et Antoine, associés de William en affaires, sont de vrais amis: spontanément, ils se chargent de toutes les formalités pour les obsèques, et prennent chez eux Élisabeth et sa fille. Ce premier contact avec des familles catholiques impressionne vivement la jeune veuve. Les Filicchi les emmènent à Florence, ville d'art incomparable dans son écrin de nature toscan.

Au contact des trésors de la nature et de l'art, Élisabeth reprend goût à la vie, sans pour autant oublier son époux bien-aimé. En même temps, elle se surprend à éprouver un attrait profond pour le recueillement d'une assemblée catholique: «Je tombai à genoux à la première place libre et je versai un flot de larmes.» Trop intelligente et sincère avec elle-même pour étouffer ces sensations nouvelles, elle questionne les Filicchi sur la différence entre les confessions catholique et épiscopaliennne. Antonio lui répond avec simplicité: «Une seule est véritable, et sans elle on ne peut plaire à Dieu.»

Cette claire affirmation fait, en peu de temps, un long chemin dans l'âme d'Élisabeth. Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, affirme saint Paul (Ep 4, 5). De fait, «le Seigneur Jésus, unique sauveur, n'a pas simplement établi une communauté de disciples mais il a constitué l'Église comme mystère de salut... Les fidèles sont tenus de professer qu'il existe une continuité historique – fondée sur la succession apostolique – entre l'Église instituée par le Christ et l'Église catholique: c'est là l'unique Église du Christ» (Congrégation pour la doctrine de la Foi, document *Dominus Jesus*, 6 août 2000). Antonio a rempli le devoir des laïcs chrétiens: être les coopérateurs de la vérité (3 Jn 8). Comme l'affirme saint Thomas d'Aquin, «enseigner quelqu'un pour l'amener à la foi est la tâche de chaque croyant», qui accomplit ainsi une œuvre de miséricorde spirituelle (cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, CEC, nos 904 et 2447).

Faire le signe de Croix

Le 18 février 1804, la jeune veuve et sa fille s'embarquent pour leur voyage de retour en Amérique. Élisabeth porte l'habit des veuves toscanes, qui, par la suite, deviendra celui des religieuses qu'elle fondera. Les Filicchi les accompagnent jusqu'au quai; avec une grande délicatesse, ils lui ont fait accepter ►



«Je ne cherche que Dieu et son Église; j'attends la paix de ce côté et nullement du côté des hommes.»

Sainte Élisabeth Seton

► l'argent dont elle aura besoin dans le proche avenir. Mais Anne, puis sa mère, atteintes par la scarlatine, doivent retarder leur départ.

Les Filicchi mettent à profit ce délai pour parler de religion avec la jeune femme qui perçoit de plus en plus la solidité de la foi catholique: «Ils possèdent Dieu dans le Sacrement, se dit-elle... Il demeure dans leurs églises. L'autre jour, dans un moment de détresse extrême, au moment où passait le Saint-Sacrement, je suis tombée à genoux... j'ai crié à Dieu qu'Il me bénisse, s'Il était là.» Elle fait aussi l'expérience de la maternité de la Sainte Vierge: «Que, par sa Mère, nous puissions plus sûrement Le trouver!» Les frères l'accompagnent, émerveillés des grâces que Dieu lui donne: «Antonio, dit-elle, m'apprit à faire le signe de la croix et dans quel esprit le faire.»

Lors de l'arrivée à New York, le 4 juin, toute la famille est là sauf la belle-sœur Rebecca, qui se meurt de la tuberculose. Élisabeth lui explique sa foi en l'Église catholique, que Rebecca accueille pleinement avant de mourir, remplie de joie, le 18 juillet. En revanche, Élisabeth déclenche une tempête dans le milieu épiscopalien, pour lequel la foi est liée à une sorte de patriotisme religieux. Dans cette phase douloureuse, Élisabeth est aidée par le Père Cheverus, prêtre attaché à la mission de Boston. Au retour d'un voyage en Irlande, celui-ci trouve un mot d'Élisabeth qui se dit prête pour le grand pas: «Je ne cherche que Dieu et son Église; j'attends la paix de ce côté et nullement du côté des hommes.»

En février 1805, Élisabeth entre pour la première fois dans la modeste église catholique de New York, alors la seule dans cette ville, dédiée à saint Pierre. Les lois anticatholiques, héritées de l'Église d'Angleterre, n'ont été abolies que peu d'années auparavant, et la communauté catholique est fort restreinte, composée surtout d'émigrés irlandais. Devant le tabernacle, la jeune femme s'épanche: «Ah! mon Dieu, laissez-moi rester ici!»

Elle fait son adhésion formelle au catholicisme le 14 mars suivant, entre les mains du Père Matthew O'Brien, dominicain irlandais; aussitôt elle reçoit l'Eucharistie, qui devient sa nourriture quotidienne.

Elle qui avait ressenti en Italie le cuisant regret de ne pouvoir communier, se réjouit: «Comme le soleil est radieux à cette heure matinale où je sors chaque jour pour me préparer à cette sainte Communion!» Un an plus tard, elle reçoit le sacrement de Confirmation des mains de Mgr John Carroll, premier évêque du premier diocèse érigé aux États-Unis, à Baltimore en 1798. À cette occasion, la jeune veuve confie à l'évêque son désir d'une vie complètement dédiée au Seigneur.

Comment enseigner les autres?

Peu à peu Élisabeth se sépare de ses anciens amis épiscopaliens, qui n'admettent pas sa conversion; quelques-uns toutefois se convertissent, parmi lesquels plusieurs enfants de sa belle-famille. Lors de sa conversion, une jeune fille doit même quitter le foyer parental et se réfugier chez Élisabeth. Celle-ci a fondé une académie pour jeunes filles, mais sa conversion au catholicisme lui vaut la perte de toutes ses élèves.

Elle envisage d'émigrer au Canada où les catholiques sont plus nombreux. Toutefois, Mgr Carroll et le Père Cheverus, qui désirent fonder des établissements catholiques, ne l'oublient pas. En 1807, le Pape a érigé quatre nouveaux diocèses aux États-Unis, faisant de Baltimore la métropole. Devenu archevêque, Mgr Carroll décide de créer le premier séminaire américain à Mont-Sainte-Marie. Le Père Louis Du Bourg, prêtre sulpicien français, qui fonde alors une école catholique auprès du nouveau séminaire, s'entretient avec la jeune veuve de l'établissement d'une école pour filles dont elle pourrait prendre la direction. Après réflexions et consultations, Élisabeth accepte et se rend à Baltimore.

Dès septembre 1808, l'école ouvre ses portes, avec les filles de Mme Seton et quatre pensionnaires. En janvier 1809, d'autres enfants lui sont confiées pour préparer leur première Communion. Le Père Du Bourg, cependant, a des vues plus profondes; répondant aux désirs d'Élisabeth, il l'initie à la vie religieuse. Des jeunes filles se joignent à l'œuvre naissante, et une vie régulière s'établit. On commence même à appeler Élisabeth "Mère". S'agenouillant devant le petit groupe de ses nouvelles filles, Mère Seton leur dit: «Comment pourrais-je enseigner les autres, moi qui me connais si peu moi-même, qui suis si misérable et imparfaite?» Mais se confiant dans la puissance de la grâce de Dieu, elle dira: «Nous savons avec certitude que Dieu nous appelle à une vie de sainteté. Nous savons qu'Il nous donne toutes les grâces nécessaires en abondance. Alors, bien qu'en nous-mêmes nous soyons si faibles, cette grâce peut nous porter à vaincre tous les obstacles.»

Les Sœurs adoptent un habit uniforme, celui que la fondatrice porte depuis son retour d'Italie. Le Père

Du Bourg est nommé supérieur ecclésiastique. Le 2 juin 1809, quatre Sœurs en habit paraissent pour la première fois en public, avec Mère Seton qui émet, seule, ses premiers vœux d'obéissance, chasteté et pauvreté entre les mains de Mgr Carroll. La première congrégation féminine sur le sol américain est née. Sa devise réunit trois phrases du Nouveau Testament : La charité du Christ nous presse (2 Co 5, 14) – La bonne nouvelle est annoncée aux pauvres (Mt 11, 5) – Un seul cœur, une seule âme (Ac 4, 32).

Convertie au catholicisme, la jeune belle-sœur d'Élisabeth, Cecilia Seton, se présente alors pour entrer dans la communauté. Elle est accueillie avec joie, malgré sa santé défaillante. Son arrivée hâte la réalisation du projet de déménager la communauté dans une propriété acquise en montagne, où l'air est plus sain, à Emmitsburg, dans le Maryland, à soixante-quinze kilomètres de Baltimore. Le transfert a lieu en 1809. La maison n'est pourtant pas prête pour accueillir les Sœurs qui s'entassent provisoirement dans le logement du Père Dubois, un autre sulpicien, responsable de la mission locale.

En ces débuts, il faut descendre à la rivière pour faire la lessive. Mais l'important pour la Mère est l'accomplissement de la volonté de Dieu : «Le but premier que je vous propose dans nos tâches quotidiennes est de faire la volonté de Dieu; ensuite de la faire comme Il veut. Enfin, de la faire parce que c'est la volonté de Dieu.» En effet, Dieu, qui nous aime infiniment, dirige tous les événements par sa Providence et fait tout concourir au bien de ceux qui L'aiment (Rm 8, 28).

Mère Élisabeth s'active pour la construction d'une école, avec pensionnat et logement pour les Sœurs. Depuis l'Italie, les Filicchi subventionnent généreusement ses œuvres. Elle leur écrit souvent, et va jusqu'à leur demander un jour en toute simplicité sur quelle somme d'argent elle peut compter. Elle reçoit aussi l'aide d'un riche converti, M. Samuel Cooper, qui par la suite entrera au séminaire du Mont-Sainte-Marie et deviendra prêtre. Un an plus tard, la petite école est devenue l'Académie Saint-Joseph, dédiée à l'éducation des jeunes filles catholiques.

Des portes basses

Pendant toute sa vie religieuse, Mère Élisabeth bénéficie du soutien de ses confesseurs successifs, des prêtres sulpiciens. Cette aide lui est particulièrement précieuse lorsqu'en 1810, un nouveau supérieur ecclésiastique, le Père David, lui aussi sulpicien, est

donné à son Institut. Durant plusieurs mois, la fondatrice se heurte à l'incompréhension de ce prêtre qui en vient à vouloir provoquer son départ de la maison mère. Mais il sera bientôt remplacé par le Père Dubois, au grand soulagement des Sœurs.

En 1811, la communauté prend le nom de Sœurs de la Charité de Saint-Joseph et adopte la règle des saints Vincent de Paul et Louise de Marillac. Comme les filles de saint Vincent, les Sœurs ont «pour clôture l'obéissance et pour grille la crainte de Dieu». La Mère



*Portrait d'Élisabeth Anne Seton
par Amabilia Filicchi*

les encourage à la prière : « Nous devons prier sans cesse, dans toutes les occurrences et les tâches de notre vie; cette prière est l'habitude d'élever notre cœur vers Dieu, en une communication constante avec Lui.» Elle les porte aussi à l'humilité : «Les portes du Ciel sont basses. Seuls les humbles pourront entrer.»

La fondatrice doit porter bien des croix, dues à des incompréhensions internes, à la mort de deux de ses filles et de plusieurs jeunes religieuses. En présence de ces épreuves, elle reconnaît : «La foi relève l'âme. L'espérance la soutient. L'expérience dit que cela doit arriver. Et la charité nous dit... qu'il en soit ainsi! Ainsi soit-il!» Malade depuis longtemps, elle-même affirme

s'en aller «par une pente très douce et imperceptible vers la chère éternité. Déjà la destruction de la nature a tellement raccourci la perspective devant mes yeux que je ne puis rien voir au-delà du moment présent... Je fais ce que je peux pour me tenir sur l'étroit sentier qui conduit à Dieu seul.»

Intérieurement, Mère Seton traverse une profonde crise d'aridité, de sécheresse et même d'angoisse. Rien n'apparaît au-dehors, mais les lettres à son directeur spirituel le révèlent. Cette souffrance ne l'empêche pas d'écrire : «Je tâche de faire de chacune de mes respirations une incessante action de grâces.» Se souvenant de ses amies, elle leur écrit : «Les circonstances de la vie nous séparent de nos amis les plus chers, mais ne désespérons pas, Dieu est comme une longue-vue qui permet aux âmes de se voir entre elles. Plus nous sommes unies à Lui par l'amour, plus nous sommes près de ceux qui Lui appartiennent. »

Enfants de l'Église

Mère Seton s'occupe aussi de catéchiser les enfants du voisinage. Certaines fillettes pauvres viennent à l'école, mais, en 1812, la majeure partie des élèves est issue des classes aisées qui subviennent aux frais du pensionnat et de la scolarité. Bientôt, les proportions s'inverseront, et il y aura jusqu'à quarante filles



Tombeau de sainte Élisabeth Anne Seton dans la basilique d'Emmitsburg, au Maryland

► pauvres recevant gratuitement leçons, livres et repas. D'autres œuvres, comme le soin des pauvres et des malades, sont réalisées occasionnellement par les Filles de la Charité. Mais bientôt, l'archevêque de Baltimore demande une fondation dans sa ville épiscopale. En 1814, Mère Seton envoie un essaim à Philadelphie. En 1817, le diocèse de New York accueille aussi des Sœurs qui prennent d'abord soin des nombreux orphelins de la ville.

Au début de l'été 1820, la santé de la Mère se détériore: toux, migraines, fièvre. Devant l'insistance du Père Dubois, on commence la construction d'un nouveau bâtiment au couvent-école, et la Mère doit supporter la fatigue de la surveillance du chantier. Bientôt, elle est contrainte à garder le lit, mais elle se montre fidèle à suivre la règle le mieux possible et à encourager les Sœurs. À la mi-septembre, elle reçoit le sacrement de l'Extrême-Onction. Toutefois, un mieux se produit. La fête de Noël est célébrée avec une certaine angoisse car chacune sait que la supérieure est mourante.

Le premier janvier, celle-ci communie pour la dernière fois. Après avoir encore remercié toutes les Sœurs présentes, elle leur dit: «Soyez enfants de l'Église! Soyez enfants de l'Église!» Une nuit, une Sœur qui la veille l'entend prononcer les paroles d'une prière que le pape Pie VII vient de composer: «Que la très juste, très haute et très aimable volonté de Dieu soit en toutes choses louée, accomplie, exaltée, par-dessus tout et pour toujours!»

Peu avant l'aube du 4 janvier 1821, à l'âge de quarante-six ans, elle rend son âme à Dieu. On l'enterme au cimetière de la communauté. Là, se trouve maintenant le Sanctuaire national Sainte Élisabeth-Anne-Seton. Auprès de Mère Seton était présente sa dernière fille, Catherine Seton (1800-1891), qui se fera religieuse dans la Congrégation irlandaise des Sœurs de la Miséricorde. En 1821, vingt maisons existent aux États-Unis. Par la suite, plusieurs d'entre elles, dont celle de

New York, deviendront des instituts distincts.

Sainte Élisabeth Seton a souffert dans sa quête de la vérité, et pour rester fidèle à cette vérité reconnue. L'appartenance à l'Église du Christ a revêtu pour elle une importance toute spéciale. Qu'elle nous obtienne, à nous aussi, une grande fidélité à l'Église, Épouse du Christ, et un dévouement toujours plus intense à son service ! ❖

**Dom Jean-Bernard Marie Borie, abbé
et les moines de l'Abbaye**

Reproduit avec la permission de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval, en France, qui publie chaque mois une lettre spirituelle sur la vie d'un saint. Adresse postale: Abbaye Saint-Joseph de Clairval, 21150 Flavigny sur Ozerain, France. Site internet: www.clairval.com



Mme Anita Milot, épouse de feu Maurice Dénommmé (décédé en 2009), de Notre-Dame-du-Nord, et autrefois de New Liskeard, en Ontario, est décédée le 21 janvier 2024 à l'âge de 81 ans.



Quel trésor était la famille Dénommmé pour l'Œuvre de Vers Demain! Ténacité jusqu'à la bravoure parfois, fidélité, dévouement, charité, générosité, telles sont les qualités dominantes de M. et Mme Dénommmé qui nous viennent à l'esprit. Ils ont été l'exemple du couple uni dans le mariage indissoluble, acceptant avec joie les dix enfants, cinq garçons et 5 filles, que Dieu leur a donnés.

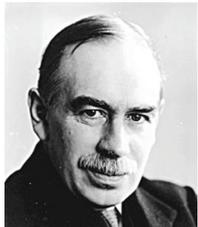
Depuis leur jeunesse, M. et Mme Maurice Dénommmé furent de solides piliers de l'Œuvre. Fervents propagandistes de Vers Demain, ils faisaient le porte en porte. Leur maison était le lieu des réunions de Vers Demain. Directeurs et Plein-Temps étaient reçus en frères et sœurs à leur table et pour l'hébergement. Personne ne pouvait attaquer l'Œuvre devant eux.

Dieu était leur force, ils lui réservaient quatre heures chaque jour, deux heures de prières le matin et deux heures le soir. Mme Dénommmé reçoit maintenant la récompense des fidèles serveurs de la justice.

S'endetter ou équilibrer le budget?

Deux grandes écoles de pensée en économie

S'endetter ou équilibrer le budget? C'est l'éternelle question. Deux grandes écoles économiques s'affrontent aujourd'hui dans les milieux politiques et universitaires: la vision de l'économiste britannique John Maynard Keynes (1883-1946), qui disait essentiellement que le gouvernement devait intervenir en temps de crise pour stimuler



J.M. Keynes

l'économie, quitte à s'endetter, et ce qui semble sa contrepartie, la vision de l'économiste Ludwig von Mises (1881-1973), fondateur de ce qu'on appelle «l'école économique d'Autriche», qui prêche plutôt la non intervention de l'État, le remboursement des dettes quitte à faire des coupures dans les services offerts par l'État et l'aide aux personnes nécessiteuses – en d'autres mots, l'austérité.



L. von Mises

Deux exemples actuels de ces deux politiques: pour ce qui est de l'école de pensée de Keynes, on peut citer le premier ministre canadien Justin Trudeau qui, depuis sont arrivée au pouvoir en 2015, n'a pas cessé d'augmenter les dépenses (une hausse de 8% pour l'année 2024) et d'augmenter les déficits année après année, avec un déficit de 40 milliards \$ pour l'année 2024. En fait, Trudeau a pratiquement doublé la dette du pays depuis son arrivée au pouvoir, la dette du gouvernement canadien s'élevant maintenant à 1255 milliards \$, avec des intérêts de 54 milliards \$ à payer sur l'intérêt sur la dette pour 2024.



Justin Trudeau



Javier Milei

Et pour l'autre école de pensée, celle de von Mises, qui dit qu'il faut plutôt éviter les déficits et couper dans les dépenses, on peut citer le nouveau

L'économie a besoin de **plus d'argent**, même si cela signifie **plus de dette**!



Non, on a besoin de **moins de dette**, même si cela signifie **moins d'argent**!



Source: www.positivemoney.org

président de l'Argentine, Javier Milei, qui se réclame ouvertement de cette école de pensée, et a fait campagne avec une tronçonneuse en main, promettant de couper drastiquement dans les dépenses de l'État (jusqu'à 40%), y compris dans l'aide aux plus démunis, blâmant les gouvernements précédents d'avoir endetté le pays. Dans tous les pays du monde, c'est soit l'une ou l'autre de ces situations.

Il y a encore quelques années, la pratique courante était de faire des déficits et de s'endetter quand l'économie va mal, et de rembourser la dette (faire des surplus budgétaires) quand l'économie va bien, pour empêcher la dette de devenir hors de contrôle. Mais aujourd'hui, tous les gouvernements semblent devenus accros (dépendants) de la drogue de la dette.

S'endetter représente tout simplement des taxes supplémentaires pour l'avenir, mais comme on peut le voir sur la caricature ci-haut, même si les deux discours (endettement et austérité) semblent s'opposer, les deux sont basés sur le même système d'argent créé sous forme de dette. En effet, si on ne s'endette pas, il n'y a tout simplement pas d'argent en circulation, c'est un système sans issue: ou bien on s'endette à perpétuité, ou bien on crève de faim en voulant rembourser la dette. Par exemple, quand Pierre Poilievre, le chef de l'opposition, accuse le premier ministre Justin Trudeau de trop dépenser et de faire des déficits énormes, celui-ci réplique: «Et vous, M. Poilievre, si vous devenez premier ministre, dans quelles dépenses allez-vous couper?»

La solution de la démocratie économique (aussi appelée Crédit Social), enseignée par l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas (1879-1952) et reprise par Louis Even (1885-1974) se situe au-dessus de ces deux solutions, et leur est de loin supérieure, puisqu'elle permet à la fois le développement du pays sans s'endetter, et permet aussi aux consommateurs de choisir dans la production offerte ce dont ils ont besoin, grâce à un pouvoir d'achat suffisant. Plus d'argent et moins de dette: c'est ce que le système financier actuel ne peut accomplir, mais que pourrait faire la Démocratie économique (voir l'article en page suivante). ❖

Alain Pilote

Un déficit de 40 milliards \$ est-il bon pour l'économie du Canada?

Ce qui est absurde, c'est d'inscrire comme endettement ce que la population a fait elle-même

Les déficits records se succèdent, tant pour les provinces canadiennes — un déficit record de 11 milliards de dollars en 2024 pour la province de Québec, et le déficit le plus élevé en dix ans en Ontario — que pour le gouvernement canadien — un déficit de 40 milliards \$ en 2024, avec des intérêts de 54 milliards \$ à payer sur la dette (une hausse de 15% par rapport à l'année précédente), avec aucun retour à l'équilibre budgétaire en vue pour les années à venir.

Voici des extraits d'une causerie¹ donnée par Louis Even au début des années 60, où le gouvernement du Québec avait fait un déficit de 200 millions \$, qui lui est reproché par l'opposition. Remplacez les mots «gouvernement du Québec» par «gouvernement du Canada», et la somme de 200 millions \$ par 40 milliards, et cela s'applique à la situation actuelle:

par Louis Even

Il y a quelques semaines, le gouvernement du Québec annonçait à la population qu'il termine son exercice financier avec un déficit de 200 millions de dollars. Cela veut dire que, pendant un an, il a été dépensé par le gouvernement 200 millions de dollars de plus que ce que le gouvernement a reçu par les taxes.

Évidemment, pour pouvoir payer plus qu'il a reçu par les taxes, il a fallu que le gouvernement emprunte. L'opposition ne manque pas de faire des reproches au gouvernement libéral de Jean Lesage de dépenser ainsi plus qu'il ne reçoit, et d'endetter la province.

On peut considérer qu'il y a là une double accusation, un double blâme adressé au gouvernement: premièrement, de dépenser plus qu'il ne reçoit; deuxièmement, d'endetter la province.

Est-ce qu'il faut blâmer le premier ministre et son gouvernement d'avoir dépensé plus qu'ils n'ont reçu pour les taxes? Nous disons non, il a bien fait. S'il n'avait pas dépensé ces 200 millions \$, il y aurait eu pour 200 millions \$ de moins de services ou de travaux faits pour la population; par conséquent, il y aurait eu plus de chômeurs. Et si le gouvernement avait soutiré 200 millions \$ de plus en taxes, la population aurait eu 200 millions \$ de moins pour son usage personnel.

Donc, nous ne pouvons que féliciter le gouvernement de dépenser 200 millions en biens pour la pro-

vince sans prendre ces 200 millions \$ dans la poche des contribuables.

– Mais, dira-t-on, le gouvernement a endetté la province pour autant, et ça va être des taxes qu'il faudra payer à l'avenir, et ces taxes seront plus grosses parce qu'il faudra payer avec l'intérêt, il faudra rembourser les emprunts avec de l'intérêt.

– Là, c'est une autre affaire. Si on ne peut pas, et on ne doit pas reprocher au gouvernement Lesage d'avoir dépensé ces 200 millions \$, on peut certainement lui reprocher de les avoir inscrits comme dette provinciale.

– Pourquoi lui reprocher d'avoir inscrit ce montant comme dette provinciale? Il ne peut pas en être autrement, diront certains.

– Comment ça il ne peut pas en être autrement? Quelle est cette dette? Qu'est-ce que c'est que l'on doit? À qui le doit-on? Qui est-ce qui le doit? Qu'a-t-on fait avec ces 200 millions \$?

Bien des choses. Disons que ça a servi pour faire des routes, des ponts, des hôpitaux, et d'autres choses aussi. Qui a construit ces routes, ces ponts, ces hôpitaux, et toutes ces autres choses? Qui a construit tout ça?

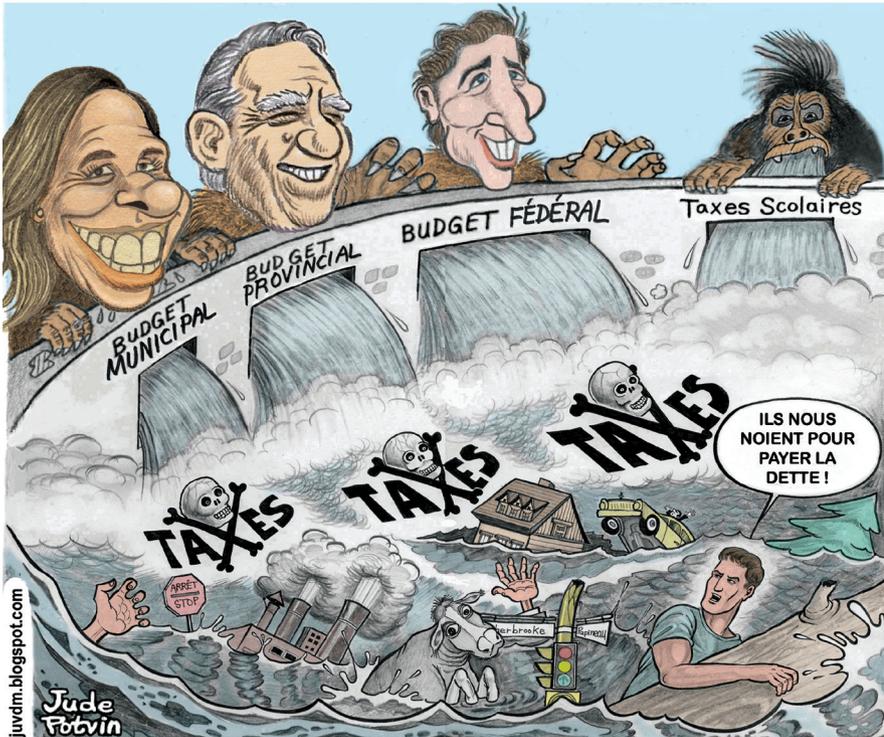
Ce sont des gens qui ont été engagés par le gouvernement, qui ont reçu des salaires. Ils ont dépensé ces salaires, ils ont acheté de la nourriture, des habits, ils ont payé leur loyer, etc.

Qui a fait cette nourriture? Qui a fabriqué ces habits? Qui a construit ces maisons? C'est toujours la population de la province de Québec, soit les uns, soit les autres.

Et pourtant, au bout de tout cela, c'est la population dans son ensemble que l'on considère comme endettée pour 200 millions \$, alors que c'est la population dans son ensemble qui a fait, qui a produit tout ce qu'il fallait pour équivaloir ces 200 millions \$. Depuis quand doit-on être endetté pour une chose qu'on a fait soi-même?

Cela peut sembler bizarre à dire puisque, diront certains, il a bien fallu de l'argent pour payer ces gens-là. Certainement; ils ont fait des produits, et il n'y avait pas d'argent dans la population pour les payer? Qu'est-ce que ça veut dire? Est-ce que ça voudrait dire que le système de paiements n'est pas égal au système de production? Est-ce normal, ça?

1 La vidéo de cette causerie est disponible sur le site internet de Vers Demain, ayant comme titre: Le crédit provincial.



***Dans le système financier actuel, les déficits
représentent davantage de taxes pour l'avenir.***

On travaille, on produit, et on n'a pas d'argent pour payer? Qui fait le travail? Qui fait les produits? C'est la population. Qui fait, qui fabrique l'argent? Ni la population ni le gouvernement. Qui fait l'argent alors? Ce sont les financiers, ce sont les banquiers. Et c'est à eux qu'on doit nos routes? Ils n'ont absolument rien fait pour fabriquer les routes! Et ceux qui ont fait les routes, qui ont construit tout cela, c'est eux qui doivent cette route à ceux qui n'ont rien fait? N'est-ce pas absurde? Oui, absurde au suprême degré.

Et ce qui est encore plus absurde, c'est de faire rembourser non seulement le prix de ces choses-là, mais de l'intérêt par-dessus le marché.

Les 200 millions \$ ont été émis sous forme de crédit, sous forme d'argent inscrit dans les livres des banquiers ou d'autre manière, même si c'est de l'argent qui a été prêté par les uns ou par les autres.

Qu'est-ce que l'argent? Ce sont des chiffres qui servent à payer et à acheter. Mais oui, des chiffres, que ce soit sur des morceaux de papier, que ce soit sur des rondelles de métal, que ce soit dans les livres de banque, ce sont des chiffres. Il a fallu faire des chiffres, trouver des chiffres – 200 millions dans ce cas-ci – pour permettre à la population de produire.

Ces chiffres sont la permission donnée, accordée à la population pour pouvoir accomplir pour une valeur de 200 millions \$ de travaux. N'est-il pas bizarre que le gouvernement et la population doivent demander la permission de produire des choses qui sont bonnes pour la province, et qu'ils doivent payer cette permission, la payer avec usure – payer de l'intérêt sur cette

permission, et remettre tout cela au banquier.

Un tel système ne vaut pas grand-chose; c'est même une absurdité. Et de la part du gouvernement, admettre un tel système, un tel état de choses, c'est une déchéance devant un pouvoir qui s'est donné, accordé la permission de contrôler ainsi la population du pays et son gouvernement.

Prenons l'exemple de la construction du métro à Montréal. Ça a demandé plusieurs voyages en Europe au maire de Montréal et à son adjoint. Que sont-ils allés faire en Europe? Avant tout, sonder le moyen de financer leur métro, pour savoir s'ils emprunteraient à Paris, à Bruxelles ou à Londres, plutôt qu'à New-York, Montréal ou Toronto, pour construire le métro.

Cela veut dire que, si l'on fait venir, par exemple, de l'argent de la France, de la Belgique ou de l'Angleterre pour construire le métro, le métro ne va pas être construit par

les Britanniques, ni par les Belges, ni par les Français; il va être construit par les Canadiens... Par conséquent, avec de la richesse qui appartient aux Canadiens, on va bâtir un métro à Montréal et après, on va devoir payer ce métro-là à qui? À des Britanniques? À des Belges? À des Français? Qu'est-ce qu'il y a de logique là-dedans?

On nous répondra: «C'est le système financier qui est comme ça.» Oui, on sait bien que c'est le système financier, mais il y a quelque chose qui ne va pas là-dedans, qu'il faut redresser, corriger. Au lieu de se mettre esclaves du système financier, mettre le système financier au service des réalités.

Il y a longtemps que les créditistes parlent de cela. Ils ont même demandé au gouvernement fédéral: «Puisqu'on a une Banque du Canada – une banque supposée être pour les Canadiens, une banque qui par sa charte doit faire en sorte que l'argent, le crédit, soit au service de l'industrie du pays, de la production du pays — alors, pourquoi nous obliger à nous endetter auprès de financiers qui profitent de ce que la population fait, et qui endettent la population pour ce qu'elle fait elle-même?

Pourquoi ne pas demander à la Banque du Canada d'émettre, sans intérêt, tout l'argent, tous les crédits financiers qui sont nécessaires pour pouvoir procéder à l'exécution de choses qui sont parfaitement exécutables et qui sont demandées par la population, pour ne parler que de finance publique, et de production publique. ♦

Louis Even

La démocratie économique viendra non pas par les partis politiques *Mais par des apôtres qui mobilisent l'action de Dieu*

Un des obstacles auquel Vers Demain doit faire face depuis un an ou deux, c'est l'apparition d'un système de contrôle et d'espionnage en Chine communiste appelé «crédit social», ce qui porte à confusion, puisque c'est sous ce même nom qu'ont été propagées les propositions financières de l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas, conçues en 1917, et enseignées depuis 1939 par Vers Demain, pour combattre la pauvreté et corriger les vices du système financier actuel. C'est pour éviter cette confusion que de plus en plus, Vers Demain utilise les mots «démocratie économique» pour désigner les propositions financières de Douglas, son premier livre sur le sujet, en 1918, portant d'ailleurs le titre de *Economic Democracy*.

Le «crédit social» enseigné par Vers Demain est tout le contraire du communisme, car il respecte la propriété privée et la liberté individuelle, et veut faire de chaque citoyen un véritable «capitaliste», propriétaire d'un capital provenant de l'héritage commun des richesses naturelles et des inventions des générations précédentes.

Cependant, jusqu'à tout récemment, un autre obstacle portait aussi à confusion, à savoir, l'existence de partis politiques portant le nom de «crédit social»: un tel parti a existé au Canada sur la scène fédérale jusqu'en 1980, et a même été au pouvoir dans deux provinces, l'Alberta (de 1935 à 1971) et la Colombie-Britannique (de 1952 à 1991, sauf un intervalle de trois ans), mais sans appliquer aucun principe de la réforme financière de Douglas.

C'est ce qui a pu faire croire à certaines personnes que Vers Demain, lorsqu'il parle de «crédit social», fait la promotion de cet ancien parti politique appelé «crédit social». En réalité, Vers Demain ne fait la promotion d'aucun parti politique, ancien ou nouveau, et ses idées peuvent être appliquées par n'importe quel parti politique déjà au pouvoir. Comme l'ont toujours expliqué Douglas et Louis Even, nous n'obtiendrons pas l'application du Crédit Social par la promotion de partis politiques, qu'ils s'appellent «crédit social» ou autre, mais par l'éducation du peuple et l'apostolat, le don de soi.

Si ce n'est pas par un parti politique, alors quelle est la formule pour appliquer le Crédit Social? **La formule préconisée par Vers Demain, c'est de renseigner la population sur la solution à apporter au système financier actuel, pour permettre au gouvernement, peu importe de quel parti ou allégeance qu'il soit, d'appliquer cette réforme financière. Sans cette**

force dans le peuple, ce sont les pressions des financiers sur les gouvernements qui l'emportent.

Dans son encyclique *Sollicitudo rei socialis* (L'intérêt actif que porte l'Église à la question sociale), le pape saint Jean-Paul II écrivait (n. 37):

«Parmi les actes ou les attitudes contraires à la volonté de Dieu et au bien du prochain et les structures qu'ils induisent, deux éléments paraissent aujourd'hui

les plus caractéristiques: d'une part le désir exclusif du profit et, d'autre part, la soif du pouvoir dans le but d'imposer aux autres sa volonté.»

Ces deux attitudes «contraires à la volonté de Dieu» décrivent assez bien le comportement des banquiers internationaux: premièrement, la soif d'accumuler des milliards de dollars, et ensuite, une fois qu'ils ont plus de milliards de dollars qu'ils ne pourront jamais en dépenser eux-mêmes, le désir d'imposer par la force leur volonté aux nations et aux peuples du monde entier.

Comme l'enseigne le catéchisme, on combat un vice par la vertu qui lui est opposée. Dans ce cas-ci, il faut donc combattre l'égoïsme des banquiers par notre propre don de soi, notre dévouement. C'est ce qu'écrivait justement saint Jean-Paul II quelques paragraphes plus loin dans la même encyclique:

«Ces attitudes et ces "structures de péché" ne peuvent être vaincues – bien entendu avec l'aide de la grâce divine – que par une attitude diamétralement opposée: se dépenser pour le bien du prochain.»

Aucun changement dans la société ne pourra être obtenu sans le don de soi. Et une grande cause comme le Crédit Social, ou démocratie économique, n'y fait pas exception.

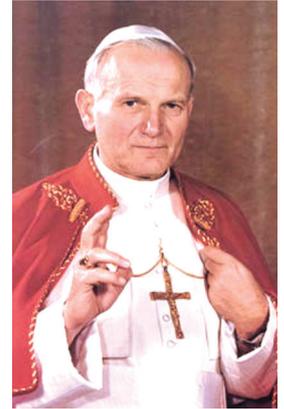
Alain Pilote

par Louis Even

Deux termes contradictoires

Question — Le Crédit Social (ou démocratie économique) pourrait-il servir de programme à un parti politique?

Le Crédit Social, tel que l'a présenté Douglas, tel que Vers Demain s'efforce de le présenter de mieux en mieux à ses lecteurs, ne peut pas être lié à un parti



Saint Jean-Paul II

politique. Encore moins servir d'étiquette à un parti politique, sans une prostitution du sens des mots.

Crédit Social et parti sont deux termes contradictoires. Le premier implique une association comprenant tous les membres de la société; le second implique une division, un groupe entrant en lutte contre un autre ou plusieurs autres groupes se disputant le pouvoir. Le parti veut être en possession du pouvoir pour gouverner le pays; le Crédit Social veut distribuer à chaque individu un pouvoir qui le libérera de plus en plus des interventions du gouvernement.

Rien, évidemment, n'empêche des hommes politiques, au gouvernement ou hors du gouvernement, quelle que puisse être leur allégeance politique, d'être personnellement convaincus de l'excellence du Crédit Social, de le proclamer objectivement et non pas dans un but électoral intéressé. Mais en faire une plate-forme de parti, et promouvoir l'idée qu'il suffirait de porter ce parti au pouvoir pour la réalisation d'une économie créditiste, c'est mentir et entraver le progrès de la cause.

Le Crédit Social est une idée vivante; elle vit dans l'esprit qui l'accueille, qui s'en fait l'apôtre. En faire une simple question de vote en faveur d'un homme ou d'un parti, c'est réduire les mots «Crédit Social» à ne signifier qu'une chose sans lumière et sans flamme, n'entraînant aucune responsabilité individuelle.

Impuissance humaine

Question — Dans l'hypothèse où un gouvernement en place voudrait le bien du peuple, pourrait-il adopter et appliquer le Crédit Social, ou faudrait-il un référendum ?

Cette question suppose que jusqu'ici aucun gouvernement n'a voulu ou ne veut le bien du peuple, mais qu'il pourrait en surgir un d'une prochaine urne électorale. C'est bien sévère pour les gouvernements actuels et passés; et il faut être bien optimiste pour supposer que du même arbre on puisse cueillir un fruit complètement différent. Mais admettons votre hypothèse. Voici un gouvernement parfait. Va-t-il pouvoir adopter et établir un organisme économique de Crédit Social ?

La réponse est NON. Référendum ou pas de référendum: NON. C'est humainement impossible en face de la puissance actuelle du monstre financier (*Notez le mot «humainement»*). Le monstre financier, le superpouvoir des contrôleurs mondiaux de l'argent et du crédit, est plus fort que tous les gouvernements du monde. Il les domine tous. Les gouvernements, réduits à l'état de valets de cette superpuissance, sont incapables de se défaire de ce vasselage — même s'ils en avaient le désir.

Est-ce à dire que tout espoir soit vain, et inutile tout effort apporté à promouvoir la cause créditiste ? Oh ! non, pas du tout. Mais cela veut dire qu'il ne faut pas compter sur des gouvernements, sur des changements de partis au pouvoir, pour venir à bout d'une

puissance supérieure à tous les gouvernements du monde. C'est gaspiller ses énergies en pure perte; c'est vouloir abattre une forteresse avec des boules de coton.

L'oint du Seigneur

Oh ! Il advint bien un jour qu'un jeune homme, (David) simple berger, sans entraînement militaire, sans autre armure qu'un bâton, une fronde et cinq pierres dans sa gibecière, affronta et abattit d'une seule pierre un colosse (Goliath) mesurant 9 pieds (3 mètres), homme de guerre depuis sa jeunesse, bardé d'airain de la tête aux pieds... David avait mis toute sa confiance en Dieu, sachant bien que «de la force de son bras, Dieu disperse les superbes».

Toute une leçon nous est donnée là. Les créditistes de Vers Demain se la font souvent rappeler et tâchent d'en tenir compte. Seule une puissance céleste peut triompher des plus puissantes forces terrestres. Le Ciel veut quand même que nous fassions notre part, de notre mieux, mais sans nous fier uniquement à notre action. Le jeune David ne dit pas: «Je ne ferai rien, à quoi bon en face d'une force qui se rit de ma faiblesse ?» Non, il fit sa petite part. Il prit les armes à sa portée — bâton, fronde, pierres — sans doute ridiculisé et traité de fou. Et Dieu fit le reste, la grosse part.

Le créditiste de Vers Demain ne s'arrête ni devant sa propre faiblesse en face d'une force ennemie humainement invincible, ni devant des années qui se succèdent sans succès apparents, ni devant des moqueries, des critiques et des trahisons. Il sait que chaque pas fait pour une cause juste, chaque témoignage rendu à une vérité, chaque rayon d'espoir communiqué à des abattus, chaque élévation d'âme ou chaque conversion suscitée par son exemple et par le message qu'il porte, est un gain. Il est convaincu qu'un organisme économique l'adoptant favoriserait la justice distributive, pour le bien de toutes les personnes, de toutes les familles. Mais, sans diminuer ses propres efforts, il compte surtout sur Dieu, comme David.

Dans les années qui suivirent la deuxième guerre mondiale, Douglas prévoyait que le système finirait par devenir insoutenable et s'effondrerait de lui-même. L'action à faire par les tenants de la lumière créditiste, écrit-il, était de la répandre pour que, lorsqu'advierait cette situation, les esprits étant préparés, il serait aussi facile d'inaugurer d'un coup un système financier propre à la civilisation moderne que d'essayer d'y arriver par des réformes parcelaires.

Vers Demain maintient, comme Douglas, qu'en matière de Crédit Social, le travail efficace à faire est d'éclairer la population sur le monopole du crédit financier, lui imputant les fruits mauvais dont il est la cause dans la vie des personnes, des familles, des institutions; et, en regard, exposer la doctrine lumineuse, si conforme au bon sens, du Crédit Social authentique. ❖

Louis Even

Return undeliverable U.S. addresses to:

MICHAEL
P.O. Box 38
Richford, VT 05476-0038
U.S.A.

(Nos abonnés des États-Unis qui veulent nous contacter devraient utiliser l'adresse: P.O. Box 86, South Deerfield, MA 01373)

U.S. Postage Paid
Standard mailing
Permit No. 11
Richford, VT 05476
USA

Retournez les copies non livrables au Canada à:

VERS DEMAIN
Maison Saint-Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada



Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois.)

Les deux derniers remèdes: le saint Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie

Voici des extraits d'un entretien de Sœur Lucie de Fatima (l'une des trois enfants auxquels la Vierge Marie est apparue en 1917 au Portugal) avec le Père Augustin Fuentes, en 1957

La très Sainte Vierge ne m'a pas dit que nous sommes dans les derniers temps du monde, mais je l'ai compris pour trois raisons:

« La première parce qu'elle m'a dit que le démon est en train de livrer une bataille décisive avec la Vierge, et une bataille décisive est une bataille finale où l'on saura de quel côté est la victoire, de quel côté la défaite. Aussi, dès à présent, ou nous sommes à Dieu ou nous sommes au démon; il n'y a pas de moyen terme.

« La deuxième, parce qu'elle a dit, aussi bien à mes cousins qu'à moi-même, que Dieu donnait les deux derniers remèdes au monde: le saint Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, et ceux-ci étant les deux derniers remèdes, cela signifie qu'il n'y en a pas d'autres.

« Et, troisième raison, parce que toujours dans les plans de la divine Providence, lorsque Dieu va châtier le monde, il épuise auparavant tous les autres recours. Or, quand il a vu que le monde n'a fait cas d'aucun, alors comme nous dirions dans notre façon imparfaite de parler, il nous offre avec une certaine crainte le dernier moyen de salut, sa très Sainte Mère. Car si nous méprisons et repoussons cet ultime moyen, nous n'aurons plus le pardon du Ciel, parce que nous aurons commis un péché que l'Évangile appelle le péché contre l'Esprit-



Saint, qui consiste à repousser ouvertement, en toute connaissance et volonté, le salut qu'on nous offre. Souvenons-nous que Jésus-Christ est un très bon Fils et qu'il ne permet pas que nous offensions et méprisions sa très Sainte Mère. Nous avons comme témoignage évident l'histoire de plusieurs siècles de l'Église qui, par des exemples terribles, nous montre comment Notre-Seigneur Jésus-Christ a toujours pris la défense de l'honneur de sa Mère.

« Il y a deux moyens pour sauver le monde: la prière et le sacrifice. Et donc, il y a le saint Rosaire. Regardez, Père! La très Sainte Vierge, en ces derniers temps que nous vivons, a donné une efficacité nouvelle à la récitation du Rosaire. De telle façon qu'il n'y a aucun problème, si difficile soit-il, temporel ou surtout spirituel, se rapportant à la vie personnelle de chacun de nous, de nos familles, que ce soient des familles qui vivent dans le monde ou des communautés religieuses, ou bien à la vie des peuples et des nations,

Il n'y a aucun problème, dis-je, si difficile soit-il, que nous ne puissions résoudre par la prière du saint Rosaire. Avec le saint Rosaire, nous nous sauverons, nous nous sanctifierons, nous consolerons Notre-Seigneur et nous obtiendrons le salut de beaucoup d'âmes.

« Et donc, ayons la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, notre très Sainte Mère, en la considérant comme le siège de la clémence, de la bonté et du pardon, et comme la porte sûre pour entrer au Ciel. » ❖